

LE MONDE JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 19, numéro 4

4^s

TRANSACTIONS 2010



Richard O'Doherty



Claire Zikovsky



Mark Brender



Marie-France Gagnon



Christiane Jodoin



Christophe De Koster



Sophie Melchers



André Dufour



Steve Malas



Anick Morin



Marie-Josée Couture



André Roy



■ Me Suzanne Côté passe de Stikeman Elliott à Osler



VALUED PROFESSIONALS



Jean-Philippe Langevin,
CA, CFA, CBV/EEE



Zhannat Ospanova,
M.A. (Econ.), CA, CBV/EEE



Karl Michael,
MMPA, CA, CBV/EEE

The partners and staff of Wise, Blackman LLP proudly congratulate members of our professional team on successfully attaining their designation of Chartered Business Valuator, which accreditation is widely-recognized by the financial and legal communities and regulatory authorities in Canada.

Jean-Philippe was formerly with Ernst & Young's Montréal audit group. He graduated from McGill University with First Class Honours, earning a Bachelor of Commerce degree from the Faculty of Management. JP subsequently obtained his Chartered Financial Analyst designation.

Zhannat holds a Bachelor of Economics and Master of Arts in Economics degrees from the Kazakhstan Institute of Management, Economics and Strategic Research and earned a Diploma in Public Accounting from HEC, Montréal. She was a member of the professional staff of a Montréal accounting firm prior to joining Wise, Blackman.

Karl began his career at Ernst & Young in Toronto. On returning to Montreal, he joined the audit group of Fuller Landau. Karl earned an Honours Bachelor of Commerce degree from the University of Guelph and a Master's degree in Management and Professional Accounting from the University of Toronto Rotman School of Management.

Established in 1979, Wise, Blackman LLP is an independent Montréal-based, internationally recognized professional firm whose practice is devoted exclusively to Business Valuation, Transaction Advisory Services and Forensic Accounting, serving clients across North America. Clients range from closely-held private businesses to large multinational public companies, legal and accounting firms, as well as federal and provincial government ministries and regulatory bodies.

WISE, BLACKMAN LLP/SENCRL

BUSINESS VALUATION • FORENSIC ACCOUNTING

The Royal Bank of Canada Building
1 Place Ville-Marie, 34th Floor
Montréal H3B 3N6
(514) 875-8100

www.wiseblackman.com

Survol des 12 derniers mois chez McCarthy Tétrault



Richard O'Doherty



Pierre-Denis Leroux



Marie-France Gagnon



Michel Deschamps



Linda Brown



François Amyot



Clemens Mayr



Michel Gagné



Marc Dorion



Steeves Bujold



Donald Bisson



Geneviève Bertrand

Le cabinet McCarthy Tétrault et ses avocats se sont vu décerner plusieurs prix et reconnaissances en 2010, dont les suivants :

McCarthy Tétrault a devancé tous les cabinets d'avocats canadiens en obtenant le plus grand nombre de mentions dans la tranche supérieure des classements de l'édition 2010 du guide Chambers Global

Ses avocats ont fait l'objet de 92 mentions en raison de leurs compétences exceptionnelles.

McCarthy Tétrault remporte le prix 2010 de la meilleure équipe canadienne en droit des sociétés et en droit commercial décerné par World Finance

Les prix juridiques du World Finance sont remis à des cabinets d'avocats qui se distinguent selon une grande variété de critères tels que l'innovation, l'originalité et la qualité des produits, de même que la présence démontrée sur le marché et

l'excellence sur le plan de la représentation des clients.

McCarthy Tétrault est le plus important cabinet d'avocats au Canada selon le Guide to the World's Leading Real Estate Lawyers 2010

La huitième édition annuelle du Guide to the World's Leading Real Estate Lawyers désigne plus d'avocats de McCarthy Tétrault que de tout autre cabinet canadien. Dix avocats en droit immobilier de quatre des bureaux régionaux du cabinet sont reconnus par cette prestigieuse publication.

Le groupe national de droit de la concurrence de McCarthy Tétrault reçoit les plus grands honneurs au Canada

Comme le démontrent les classements publiés pour 2010, l'équipe fait l'objet d'éloges pour les conseils fournis en matière de concurrence, de litige et d'Investissement Canada.



DEPUIS 1850

GRAVURES ADAMS INTERNATIONAL LTÉE

POUR TOUS VOS BESOINS EN IMPRIMERIE

IMPRIMER, GRAVER, ESTAMPAGE À CHAUD, GAUFREUR

EN-TÊTES DE LETTRES
ENVELOPPES
CARTES D'AFFAIRES

INVITATIONS
ANNONCES
COUVERTURES, ETC.

SYSTÈME DE GESTION DE COMMANDES EN LIGNE

**S.V.P. COMMUNIQUER AVEC NOUS
POUR RECEVOIR DES ÉCHANTILLONS
GRATUITS OU UNE SOUMISSION**

5690, BOUL. THIMENS
ST-LAURENT, QUÉ. H4R 2K9
FAX (514) 937-9316
TÉL. (514) 937-7744
adamsoe@adamsengraving.com

MONTREAL & TORONTO
1-888-232-6729

Fusions et acquisitions

Parmi les dossiers de fusions et acquisitions dans lesquels le cabinet a été impliqué au pays et à l'étranger au cours des 12 derniers mois, mentionnons les suivants :

■ Conseillers juridiques pour le compte d'**AbitibiBowater Inc.** dans le cadre d'une série d'opérations qui ont mené à la vente de sa participation indirecte de 60 % dans la centrale hydroélectrique de 335 MW que possédait et exploitait La Compagnie Hydroélectrique Manicouagan à Hydro-Québec pour un produit brut de 615 millions de dollars CA.

Louis-Nicolas Boulanger / Marc Dorion /
Danielle Drolet / Philippe Fortier / Frédéric Harvey /
Kim Thomassin / Gregory Winfield / Yves Comtois /
Marc-André Godard / Pierre Jolin / Brian Pel / Mary
Jeanne Phelan / Matthieu Rheault / Benjamin Silver /
Cindy Vaillancourt

■ Conseillers juridiques auprès de **Jean et Jacques Leclerc**, propriétaires indirects de **Nutriart Inc.**, fabricant de chocolats, de confiture et de caramel de Québec, dans le cadre de l'acquisition indirecte de toutes les actions de la société **Laura Secord**, mise sur pied en 1913, exploitant des points de vente dans sept provinces du Canada et comptant plus de 1 000 employés au pays.

François Amyot / Louis-Nicolas Boulanger /
Mathieu Laflamme

■ Conseillers juridiques auprès de **Innergex énergie renouvelable Inc.** (« Innergex ») dans le cadre du regroupement stratégique entre **Innergex Énergie**, **Fonds de revenu** et **Innergex énergie renouvelable Inc.** par voie d'un plan d'arrangement structuré en tant que prise de contrôle inversée d'**Innergex** par le Fonds afin de donner effet à la conversion du Fonds en une société par actions. Au moment de la clôture, l'entité issue du regroupement avait une capitalisation boursière approximative de 417 millions de dollars CA. De plus, simultanément à la clôture de ce regroupement, **Innergex** a refinancé certaines facilités de crédit totalisant 170 millions de dollars.

Louis-Nicolas Boulanger / Fraser Bourne /
Yves Comtois / Frédéric Cotnoir / Marc Dorion

/ François Dupuis / Philippe Fortier / Paul Galbraith / François Giroux / Marc-André Godard / Bram Green / Frédéric Harvey / Timothy Kwan / Mathieu Laflamme / Richard O'Doherty / Benjamin Silver / Brian Pel

- Conseillers juridiques auprès de IPL, l'un des plus importants fabricants nord-américains de produits de plastique moulés par procédés d'injection et d'extrusion, dans le cadre de son acquisition par Novacap Industries et Fonds de solidarité FTQ pour une contrepartie d'approximativement 94 millions de dollars CA.

David McAusland / Isabelle Blouin / Patrick Boucher / Julie Elmlinger / Marc-André Godard / Frédéric Harvey / Michèle Lefavre / Clemens Mayr / Anne-Marie Sheahan / Véronique Wattiez Larose

- Conseillers juridiques auprès d'Olympus NDT Corporation, fabricant et distributeur de produits d'essai non destructeur et de produits d'inspection connexes situé à Waltham (Massachusetts), États-Unis, dans le cadre de son acquisition d'Innov-X Systems, Inc., grand fabricant d'instruments d'analyse à fluorescence X portables situé à Woburn (Massachusetts), États-Unis, par l'intermédiaire d'un plan de fusion.

François Amyot / Mathieu Laflamme

- Conseillers juridiques auprès de Noverco Inc. (laquelle détient une participation indirecte de 71 % dans Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») dans le cadre de la réorganisation de Gaz Métro par voie de plan d'arrangement prévoyant la réorganisation de la structure de détention publique de Gaz Métro en une nouvelle société par actions cotée en bourse et versant des dividendes nommée « Valener Inc. ».

Patrick Boucher, Marc Dorion, Philippe Fortier, Marc-André Godard, Geneviève Guay, Frédéric Harvey, Benjamin Silver

Financement

Au nombre des opérations de financement d'entreprises impliquant les avocats de McCarthy Tétrault du Québec au cours des 12 derniers mois, figurent les suivantes :

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980



Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre

■ **Conseillers juridiques pour le compte du Groupe immobilier santé McGill**, un consortium mené par SNC-Lavalin, dans le cadre de l'émission d'obligations d'un montant de 764 millions de dollars liés au financement estimé à 1,57 milliard de dollars du Centre universitaire de santé McGill, le plus gros financement en partenariat public-privé au Québec et le plus gros hôpital en partenariat public-privé au Canada.

Associé responsable : **Marc Dorion**

Ententes relatives au projet : équipe dirigée par **Pierre-Denis Leroux**

Financement : équipe dirigée par **Linda G. Brown**

Membres de l'équipe : **Sabine Audette-Hall / Samantha Cunliffe / Mathieu Dubord / Byran Gibson / Sven Milelli / Richard O'Doherty / Mary Pagonis / Morgan Troke**

■ **Conseillers juridiques pour le compte d'un syndicat de 15 prêteurs dirigé par la Banque Nationale du Canada** dans le cadre du financement d'une nouvelle facilité de crédit s'établissant à 650 millions de dollars pour TransForce Inc., un chef de file du secteur canadien du transport et de la logistique.

Michel Deschamps / Richard O'Doherty

■ **Conseillers juridiques pour Kruger Energy Chatham société en commandite** dans le cadre de la mise en place de crédits d'un montant total de 212,5 millions de dollars CA octroyés par un syndicat de prêteurs représentés par La Banque de Nouvelle-Écosse à titre d'agent en vue de la construction et de la mise en service d'un parc éolien dans la municipalité de Chatham-Kent en Ontario.

Louis-Nicolas Boulanger / Marie-France Gagnon / Bram Green / Laurent Levac / Jamie Orzech / Lynn Parsons

Conseillers juridiques pour le compte des preneurs fermes dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne du Fonds de placement immobilier Homberg Canada pour un produit brut total de 160 millions de dollars.

Frédéric Cotnoir / Julie Elmlinger / Annie Gagnon-

Larocque / Frédéric Harvey / Clemens Mayr / Barry Ryan / Anne-Marie Sheahan

■ **Conseillers juridiques pour le compte des prêteurs**, dont la **Banque Toronto Dominion**, et des acquéreurs des billets, **Valeurs mobilières TD** et **UBS Securities LLC**, dans le cadre de nouvelles facilités de crédit octroyées à Corporation de Sécurité Garda World pour une valeur totale de 670 millions de dollars.

Louis Béland / Frédéric Cotnoir / Michel Deschamps / François Dupuis / Andrew Parker / Mary Jeanne Phelan

■ **Conseillers juridiques d'Innergex énergie renouvelable Inc.** dans le cadre de deux placements par voie de prise ferme totalisant 155 millions de dollars (85 millions de dollars d'actions privilégiées à taux rajustable et à dividende cumulatif, série A, et 70 millions de dollars de débentures subordonnées non garanties convertibles à échéance reportable à 5,75 %).

Frédéric Cotnoir / Marc Dorion / Philippe Fortier / Laurent Gauthier / Marc-André Godard / Frédéric Harvey / Richard O'Doherty / Benjamin Silver

Litige et recours collectifs

En 2010, McCarthy Tétrault a agi dans de multiples dossiers de litige d'importance, d'arbitrage de nature confidentielle et de dossiers en recours collectifs au Québec. Au nombre de ses clients, mentionnons AbitibiBowater Inc., AstraZeneca Canada Inc., la Banque Nationale de Canada, Bell Canada, la banque CIBC, CP Ships et Shell Canada.

Donald Bisson / Geneviève Bertrand / Louis Brousseau / Shaun Finn / François Giroux / Rachel Laferrière / Jean Lortie / André Payeur

Le cabinet a notamment agi à titre de conseiller juridique auprès de Shell Canada dans le cadre de la demande d'injonction du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier, section locale 121, visant l'interprétation de la notion de « démolition » à l'article 15 de la Loi sur les produits pétroliers. La demande d'injonction permanente déposée par le syndicat a été rejetée par le juge Yves Poirier j.c.s. La décision a été portée en appel.

William J. Atkinson / Steeves Bujold / Michel Gagné

Transition et consolidation en attendant la reprise

Par André Gagnon



Yvon Lambert, d.g.à d., ami de longue date, et Henri Richard, deux anciens Canadiens qui nous ont fait vibrer pendant leur carrière au hockey, m'ont honoré de leur présence avec la Coupe Stanley grâce à nos clients et amis de Navigant, qui «score» annuellement avec cette excellente idée. Ils ont connu de très grands succès, des hauts et des bas, comme l'économie.

La valeur et le nombre des transactions financières, des financements, et des Mergers & Acquisitions au cours de 2010 est loin d'atteindre des sommets, des records comme en 2008, bien sûr. Malgré tout, les entreprises canadiennes et québécoises, grandes et moyennes, ont apporté de l'eau au moulin des cabinets d'avocats d'ici et des «investment bankers» qui ont réalisé un nombre important de transactions. Nous remercions les cabinets de nous avoir fourni cette documentation parfois inédite, fruit du travail collectif de leurs avocates et avocats.

«Transactions», la nouvelle publication annuelle du magazine Le Monde Juridique souhaite être le reflet de

cette activité économique annuellement. Sa lecture, sa consultation par une personne intéressée, donnera une idée, un portrait assez fiable de la réalité qui s'est manifestée au cours de l'année 2010. Cette publication pourra aider chercheurs, avocats spécialisés et autres qui voudront faire «l'historique», retracer certaines transactions et en connaître via des résumés succincts, le contenu, les sommes d'argent impliquées, les acteurs qui auront concouru à leur production et même leur photo respective.

C'est le but que cherche à atteindre «Transactions» en offrant au lecteur le contenu des transactions réalisées au Québec souvent dans le cadre de financements pancanadiens et internationaux des entreprises industrielles, commerciales, financières et autres. Ceci sans aucune prétention de notre part, soit dit en passant.

On pourra retrouver ces informations sur le site web du magazine Le Monde Juridique, qui fait alliance avec le Réseau Juridique du Québec à l'adresse : www.avocat.qc.ca/lemondejuridique/

Il est possible de télécharger directement cette publication sans frais ou de la consulter directement. Nos remerciements vont à tous ceux qui ont collaboré avec Le Monde Juridique, notamment, les spécialisés en communications et marketing des grands cabinets de Montréal, à la production de cette publication dont certaines et certains depuis plusieurs années déjà.

Joyeux Noël et Bonne Année 2011 à tous.

L'Editeur,
André Gagnon

LBC International Inc. *Expertise comptable spécialisée dans les litiges et réclamations d'assurance*
Juricomptabilité

Spécialistes dans l'établissement de quantum

Montréal	Emile Bassila, C.A. • EJC Alain David, C.A., CFE Arthur Lavigne, C.A. • EJC	Eleni Chilakos, C.A. Claude Gélinas, C.A., PAA Alain Viger, C.A. • EJC
----------	---	--

Bureaux Canadiens	Téléphone	Télécopieur
Montréal	(514) 866-5431	(514) 866-8800
Toronto	(416) 596-1000	(416) 596-0469
Calgary	(403) 299-0560	(403) 299-0566
Vancouver	(604) 683-5877	(604) 683-6701

Courriel: aviger@lbcintl.com

1440, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 710, Montréal (Québec) H3G 1R8

Volume 19, numéro 4

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.avocat.qc.ca/lemondejuridique/
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef
André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction
Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes
Louis-Benjamin Gagnon

Publicité
 642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution
Zacharie Gagnon

Abonnement:
Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie
Image-innée

Photographie
Alain Michon
Photos Pro-Multi+ inc.

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: *André Gagnon*

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.
 (On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).
 COPYRIGHT 2010 - LE MONDE JURIDIQUE.
 La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.

Survol des 12 derniers mois chez McCarthy Tétrault	3
Transition et consolidation en attendant la reprise <i>Par André Gagnon</i>	7
Transactions Osler	9
Coup de théâtre, Me Suzanne Côté de Stikeman se joint à Osler à Montréal	15
Transactions Heenan Blaikie 2010	16
Ogilvy Renault – Transactions 2010	18
Les gens de Navigant au hockey..	22
Principales transactions 2010 BLG – Montréal	23
Promotion chez BLG : Philippe Vachon devient chef de la direction nationale du développement des affaires	24
Stikeman Elliott Mandats clés du bureau de Montréal en 2010	25
Échantillon de transactions de 2010 chez Davies Ward Phillips & Vineberg, Montréal	29

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

**Une équipe bilingue de 17 sténographes...
à la fine pointe de la technologie
à l'ère du numérique...**

***vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions au jour le jour
encore plus rapidement grâce à notre système AUDI-O-NET.***

- Sténographes officiels • français, anglais, bilingue • Mémoire & Annexes • Cour d'Appel & Suprême du Canada
- Transcriptions de cassettes • Copie de cassettes • Prise de vidéo • Vidéo conférences • Dépôts par téléphone
- Salle d'interrogatoire • Délai urgent & jour le jour • format condensé/index de recherche

Recevez via Internet ou sur disquette vos transcriptions format condensé avec index de recherche.
 (Aucun logiciel nécessaire)

50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5 • Un seul numéro : (514) 288-1888
Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenofac@stenographe.com

Transactions Osler

FUSIONS ET ACQUISITIONS

Quad/Graphics, Inc. acquiert Imprimerie World Color Inc.

Le 2 juillet 2010, Quad/Graphics, Inc., société privée du Wisconsin, a fait l'acquisition d'Imprimerie World Color Inc. (auparavant Quebecor World Inc.) de Montréal en contrepartie d'un montant de 1,2 milliard de dollars américains. Quad/Graphics et World Color impriment toutes deux des magazines, des catalogues et d'autres produits imprimés commerciaux.

La société issue du regroupement est devenue le deuxième imprimeur commercial en importance en Amérique du Nord selon le chiffre d'affaires, après R.R. Donnelley & Sons Company de Chicago. Les actionnaires de Quad/Graphics ont acquis une participation d'environ 60 % dans la nouvelle entreprise qui est maintenant inscrite à la cote de la Bourse de New York.

L'équipe d'Osler qui a représenté World Color était composée de Clay Horner, Ward Sellers, Donald Gilchrist, Christopher Main, Anna Huculak et Chima Ubani (droit des affaires), Peter Franklyn et Kaeleigh Kuzma (concurrence), Mark Brender, Antoine Stébenne et Julia Wang (fiscalité), Michel Benoit, Douglas Rienzo et Stéphanie Kauffman (régimes de retraite et avantages sociaux), George Hendy et Laura Fric (litige).

Sceptre Investment Counsel Limited et Fiera Capital Inc. fusionnent

Le 1er septembre 2010, Fiera Sceptre Inc. a complété un plan d'arrangement en vertu de l'article 182 de la Loi sur les sociétés par actions (Ontario) selon lequel les activités de Sceptre Investment Counsel Limited et de Fiera Capital Inc. ont été regroupées pour former un gestionnaire de portefeuille indépendant, inscrit en bourse et doté d'un actif sous ges-

tion d'environ 30 milliards de dollars. Conformément à l'arrangement, chacune des 14 238 224 actions ordinaires de Sceptre a été échangée contre une action à droit de vote subalterne de catégorie A de Fiera Sceptre et un paiement en espèces de 0,60 \$. Fiera Capital a échangé la totalité de ses actifs d'exploitation et passifs connexes contre 21 357 336 actions à droit de vote spécial de catégorie B de Fiera Sceptre, ayant une valeur d'environ 155 millions de dollars.

L'équipe d'Osler qui a représenté Fiera Capital était composée de Brian Levitt, Christiane Jodoin, John Leddy, Andrew Powers et Cameron MacDonald (droit des affaires), Craig Lockwood (litige), Desmond Lee (réglementation des valeurs mobilières), François Auger et Alain Fournier (fiscalité).

Transcontinental Inc. acquiert Lipso systèmes inc.

Transcontinental a fait l'acquisition de Lipso systèmes inc., société spécialisée dans les solutions mobiles intégrées incluant la connectivité, la gestion des transactions et le développement d'application.

L'équipe d'Osler qui a représenté Lipso systèmes était composée de Nathalie Beauregard et Raphael Amram.

Elekta AB (publ) acquiert Resonant Medical Inc.

Le 31 mai 2010, Elekta AB (publ), société suédoise inscrite à la cote des Bourses nordiques qui est une pionnière en matière de solutions cliniques pour le traitement des cancers et des troubles du cerveau, a annoncé l'acquisition de Resonant Medical Inc. en contrepartie d'un montant de 30 millions de dollars. Resonant Medical, dont le siège est situé à Montréal, est une société spécialisée en imagerie médicale fondée en 2000 à la suite de recherches effectuées par l'Université McGill.

Un leader en attire un autre.

Osler accueille Suzanne Côté à titre d'associée au sein du groupe de litige de son bureau de Montréal. Suzanne est l'une des avocates les plus respectées et les plus reconnues au Québec dans le domaine du litige en droit des sociétés et en droit commercial. Elle représente de grandes sociétés et des sociétés émergentes canadiennes depuis plus de 25 ans. Son nom figure sur la courte liste de Canadiens admis à l'American College of Trial Lawyers. Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.



Shahir Guindi



Vitale Santoro



Constantine Troulis



Robert Raizenne



Michel Benoit

L'équipe d'Osler qui a représenté Resonant Medical était composée de Nathalie Beauregard et Aidan McNeil (droit des affaires) et Mark Brender (fiscalité).

Pharmaxis Ltd. acquiert Topigen Pharmaceutiques Inc.

Pharmaxis Ltd. a fait l'acquisition de la société biopharmaceutique Topigen Pharmaceutiques Inc., société au stade clinique spécialisée dans la mise au point de produits pour le traitement de troubles respiratoires.

L'équipe d'Osler qui a représenté Topigen et les investisseurs dans le cadre de l'acquisition et du financement parallèle de 3,6 millions de dollars était composée de Shahir Guindi, Nathalie Beauregard et Aidan McNeil (droit des affaires), François Auger et Alain Fournier (fiscalité).

Quincaillerie Richelieu Ltée.

complète plusieurs acquisitions stratégiques

Quincaillerie Richelieu Ltée a réalisé plusieurs acquisitions au cours de l'année 2010, notamment l'acquisition de la quasi-totalité des éléments d'actif de The Raybern Company (Connecticut, U.S.), Gordon Industrial Materials Ltd. (Montréal, Québec), New Century Distributors Group LLC (New Jersey, U.S.) et E. Kinast Distributors, Inc. (Illinois, U.S.).

L'équipe d'Osler qui a représenté Quincaillerie Richelieu dans ces transactions était composée de Christiane Jodoin, Hugo-Pierre Gagnon, Bastien Gauthier et Laurie McQueen.

Société en commandite Gaz Métro réalise une réorganisation

Le 30 septembre 2010, Société en commandite Gaz Métro et Valener Inc. ont mené à terme un plan d'arrangement prévoyant la réorganisation de la structure de détention publique de Gaz Métro en une nouvelle société par actions cotée en bourse et versant des dividendes nommée « Valener Inc. ».

Aux termes de cette réorganisation, toutes les parts détenues par les porteurs de parts publics de Gaz Métro immédiatement avant l'heure de prise d'effet ont été échangées, à raison d'une pour une, contre des actions ordinaires de Valener. Par conséquent, les anciens porteurs de parts publics de Gaz Mé-

tro conservent, indirectement par l'intermédiaire de Valener, leur participation économique proportionnelle d'environ 29 % dans Gaz Métro. Les parts de Gaz Métro ont été radiées de la cote de la Bourse de Toronto et les actions ordinaires se négocient actuellement à la Bourse de Toronto sous le symbole « VNR ».

L'équipe d'Osler, qui a appuyé l'équipe d'affaires juridiques de Gaz Métro, était composée de Christiane Jodoin, François Paradis et Josée Kouri (droit des affaires), François Auger et Antoine Stébenne (fiscalité).

RESTRUCTURATION

Aveos Performance aéronautique inc. procède à une restructuration de 875 millions de dollars américains

Le 12 mars 2010, Aveos Performance aéronautique inc. a procédé à une restructuration de 875 millions de dollars américains de ses titres d'emprunt et capitaux propres. Par suite de cette opération, ses dettes de premier et de deuxième rang ont été réduites pour passer d'environ 800 millions de dollars américains à 75 millions de dollars américains et ses prêteurs garantis de rang supérieur ont converti leurs titres de créance restants en capitaux propres. Le plus important client d'Aveos, Air Canada, a reçu une participation minoritaire dans celui-ci. De plus, certains des prêteurs garantis de rang supérieur d'Aveos ont consenti une nouvelle facilité de fonds de roulement de 75 millions de dollars américains.

L'équipe d'Osler qui a représenté Aveos était composée de Sandra Abitan, Marc Wasserman et Artem Miakichev (insolvabilité et restructuration), Daniel Yelin, Hugo-Pierre Gagnon et Catherine De Laboursodière (droit des affaires), Constantine Troulis, Lida Bucyk, Nana Amponsah et Maxime Laverdière (services financiers), Robert Raizenne et Antoine Stébenne (fiscalité), Karim Renno et Éric Préfontaine (litige), Douglas Rienzo (régimes de retraite et avantages sociaux), Peter Glossop et Kevin Glass (concurrence), Rod Davidge et Ilana Cohen (immobilier).

MEGA Brands Inc. restructure son capital

Le 30 mars 2010, MEGA Brands Inc. a réalisé une opération de restructuration du capital par voie de plan d'arrangement conformément à l'article 192 de la Loi canadienne sur les so-

ciétés par actions, qui a été approuvée par la Cour supérieure du Québec et reconnue aux États-Unis en vertu du chapitre 15 du Bankruptcy Code des États-Unis. L'opération de restructuration du capital comportait i) un placement public par prise ferme de 110 millions de dollars canadiens visant des reçus de souscription de catégorie A et de catégorie B convertibles en unités-crédances (composées d'une débenture garantie de rang supérieur et de bons de souscription d'actions ordinaires) et en unités-actions (composées d'actions ordinaires et de bons de souscription d'actions ordinaires), respectivement, ii) un placement privé de 121,25 millions de dollars américains visant des unités, dont chacune est composée d'une débenture garantie de rang supérieur à 10 %, d'actions ordinaires et de bons de souscription d'actions ordinaires, auprès d'un groupe d'investisseurs institutionnels privés dirigé par Fairfax Financial Holdings Ltd. et de certains hauts dirigeants de MEGA Brands, iii) le remboursement de la dette garantie existante de MEGA Brands au moyen de 215,28 millions de dollars américains en espèces et de 35,88 millions de dollars américains en actions ordinaires, iv) l'annulation des débentures non garanties convertibles existantes de MEGA Brands en échange de l'émission de 15 millions de dollars américains d'unités, dont chacune est composée d'une débenture garantie de rang supérieur à 10 %, d'actions ordinaires et de bons de souscription d'actions ordinaires, ainsi que v) la conclusion d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable fondée sur des actifs de 50 millions de dollars avec Wachovia Capital Finance Corporation (Central

et Wachovia Capital Finance Corporation (Canada).

L'opération de restructuration du capital a entraîné une réduction de la dette d'environ 290 millions de dollars américains pour MEGA Brands tout en préservant la valeur des capitaux propres des actionnaires existants, qui ont conservé une participation en actions de 10,9 % dans la société.

L'équipe d'Osler qui a représenté Mega Brands était composée de Ward Sellers, Christopher Main, Éric Blondeau, Chima Ubani et William Philippe Cambron (droit des affaires canadien); Etienne Massicotte, Geneviève Filion, Maxime Laverdière et Clarisse Titus (services financiers canadiens), Michele Moss, Andrew Herr, Nathan J. Whitaker et Michael Budabin McQuown (services financiers américains), Mark Brender, Antoine Stébenne et Alain Fournier (fiscalité canadienne), Jason Comerford et Mark Shubitz (droit des affaires américain), George Hendy et Alexandre Fallon (litige), Sandra Abitan, Martin Desrosiers et Julien Morissette (insolvabilité et restructuration).

FINANCEMENT D'ENTREPRISES

CDP Financière, filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, réalise un placement de 2 milliards de dollars de billets de premier rang

Le 15 janvier 2010, CDP Financière inc., filiale en propriété exclusive de la Caisse de dépôt et placement du Québec, a réalisé un placement de 2 milliards de dollars de billets de premier

LEVEZ LE VOILE...

...dans le cadre d'enquêtes financières et d'assistance en cas de litige.

Navigant Conseil LJ Inc.

Québec tél : 418.780.5874

Montréal tél : 514.798.5874

NAVIGANT
CONSULTING

www.navigantconsulting.com

©2009 Navigant Consulting, Inc. Tous droits réservés. « Navigant » est une marque de commerce de Navigant International, Inc. Navigant Consulting, Inc. (NCI) n'est ni affiliée, ni associée, ni reliée de quelque façon que ce soit à Navigant International, Inc. et l'utilisation « Navigant » par NCI est faite sous licence auprès de Navigant International, Inc.



Mark Brender



Christiane Jodoin



Sandra Abitan



François Auger



George Hendy

rang, soit 1 milliard de dollars de billets de premier rang à taux variable échéant en 2015 et 1 milliard de dollars de billets de premier rang à 4,60 % échéant en 2020.

Les placeurs pour compte dans le cadre du placement étaient Financière Banque Nationale Inc., BMO Nesbitt Burns Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc., Valeurs mobilières Desjardins inc., Marchés mondiaux CIBC inc., Merrill Lynch Canada Inc., Scotia Capitaux Inc., Valeurs Mobilières TD Inc., Valeurs mobilières Banque Laurentienne Inc. et Casgrain & Compagnie Limitée.

L'équipe d'Osler qui a représenté les placeurs pour compte au Canada et aux États-Unis était composée, au Canada, de Vitale A. Santoro, François Paradis et Bastien Gauthier (droit des affaires) et Mark Brender (fiscalité) et, aux États-Unis, de Robert Lando et Mark Shubitz (droit des affaires) et William J. Corcoran (fiscalité).

Fonds de placement immobilier Homburg Canada effectue son premier appel public à l'épargne

Le 25 mai 2010, le Fonds de placement immobilier Homburg Canada a réalisé la clôture de son premier appel public à l'épargne (PAPE) de 176,2 millions de dollars (incluant l'exercice en partie de l'option de surallocation accordée aux preneurs fermes) sous forme de parts. Parallèlement au PAPE, le Fonds a acquis indirectement 119 immeubles commerciaux locatifs au Canada auprès d'Homburg Invest Inc. et d'Homburg Canada Incorporée et les activités de gestion exercées antérieurement par Homburg Canada à l'égard de ces immeubles, en contrepartie de 896,1 millions de dollars, y compris les hypothèques et les prêts à vue pris en charge, à l'exclusion des coûts d'acquisition.

La contrepartie versée par le Fonds consiste en un montant en espèces de 120,9 millions de dollars financé par le produit du PAPE, en l'émission de parts du Fonds d'un montant total de 152,9 millions de dollars à Homburg Invest et en l'émission de parts de société en commandite de catégorie B d'un montant de 27,5 millions de dollars d'une filiale du Fonds, Homburg Canada REIT Limited Partnership. Le Fonds a également pris en charge les hypothèques liées aux immeubles ayant une juste

valeur de 577,7 millions de dollars et un prêt à vue ayant une juste valeur de 17,1 millions de dollars. Il s'agit du PAPE le plus important par un émetteur du Québec en 2010.

L'équipe d'Osler qui a représenté le Fonds était composée de Vitale Santoro, François Paradis, Bastien Gauthier et Laurie McQueen (droit des affaires), Robert Raizenne, Antoine Sté-benne et Julia Wang (fiscalité), Étienne Massicotte et Maxime Laverdière (services financiers), George Valentini, Nicole Cloutier et Myriam Sarrazin (immobilier).

CDP Financière réalise un placement de billets garantis de 750 millions d'euros

Le 23 juin 2010, CDP Financière inc., filiale en propriété exclusive de la Caisse de dépôt et placement du Québec, a réalisé un placement de billets garantis à 3,5 % d'un capital de 750 millions d'euros échéant en juin 2020.

Les chefs de file de ce placement étaient Merrill Lynch International, BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Deutsche Bank AG, London Branch, Goldman Sachs International, Morgan Stanley & Co. International plc, Financière Banque Nationale Inc., Royal Bank of Canada Europe Limited et Société Générale.

Ce placement européen conclut un programme de refinancement de 8 milliards de dollars lancé en novembre 2009. Il fait suite à un placement de 5 milliards de dollars américains réalisé le 25 novembre 2009, qui constituait le placement garanti non gouvernemental le plus important réalisé en dollars américains par un émetteur canadien à ce jour, ainsi qu'à un placement de titres d'emprunt de 2 milliards de dollars réalisé au Canada, dont la clôture a eu lieu le 15 janvier 2010.

L'équipe d'Osler qui a représenté les chefs de file au Canada était composée de Vitale Santoro et François Paradis (droit des affaires), Mark Brender et Alain Fournier (fiscalité).

Fonds de placement immobilier Homburg Canada conclut un appel public à l'épargne de 85,5 millions de dollars

Le 27 octobre 2010, le Fonds de placement immobilier Homburg Canada a conclu un appel public à l'épargne visant

7 772 100 parts au prix de 11,00 \$ chacune, pour un produit brut totalisant 85,5 millions de dollars.

Le syndicat de preneurs fermes était codirigé par Valeurs Mobilières TD Inc., CIBC et Valeurs mobilières Desjardins inc., et comprenait Scotia Capitaux Inc., Financière Banque Nationale Inc., Corporation Canaccord Genuity, Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc., Valeurs Mobilières Beacon Ltée et Corporation de Valeurs Mobilières Dundee.

L'équipe d'Osler qui a représenté le Fonds était composée de Vitale Santoro, Bastien Gauthier et Chima Ubani (droit des affaires), Robert Raizenne et Antoine Stébenne (fiscalité).

Société en commandite Gaz Métro conclut un placement privé de 5 885 816 parts

Le 7 octobre 2010, Société en commandite Gaz Métro a conclu un placement de titres de participation dans le cadre d'un placement privé de 5 885 816 parts nouvellement émises à un prix de 16,99 \$ la part en faveur de Gaz Métro inc. (GMI) et de Valener Inc., en fonction de leur quote-part respective des parts en circulation, pour un produit brut d'environ 100 millions de dollars.

L'injection de capitaux par GMI et Valener faisait suite à la remise par Gaz Métro d'un avis d'émission le 1er octobre 2010 et à l'exercice, le même jour, par GMI et Valener de leur droit préférentiel de souscription prévu par la convention de société en commandite modifiée et mise à jour de Gaz Métro, de sorte qu'elles ont toutes deux maintenu leur participation économique relative dans Gaz Métro, à environ 71 % dans le cas de GMI et 29 % dans le cas de Valener. Valener a financé sa souscription de nouvelles parts en prélevant une somme

d'environ 29 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable. GMI a financé sa souscription de nouvelles parts en émettant des actions ordinaires en faveur de Noverco Inc. pour un produit brut d'environ 71 millions de dollars. Gaz Métro affectera le produit brut tiré du placement privé au remboursement de la dette existante.

L'équipe d'Osler, qui a appuyé l'équipe juridique de Société en commandite Gaz Métro, était composée de Christiane Jodoin, François Paradis et Marie-Ève Desjardins (droit des affaires) et François Auger (fiscalité).

Valener Inc. conclut un appel public à l'épargne de 40,5 millions de dollars

Le 2 novembre 2010, Valener Inc., société issue de la réorganisation de la structure de détention publique de Société en commandite Gaz Métro le 30 septembre 2010, a conclu avec succès son appel public à l'épargne par voie de prise ferme visant 2 344 302 actions ordinaires au prix de 17,30 \$ chacune, pour un produit brut d'environ 41 millions de dollars.

Les actions ordinaires ont été vendues à un syndicat de preneurs fermes codirigé par BMO Nesbitt Burns Inc. et Scotia Capitaux Inc., et comprenant Valeurs mobilières Desjardins inc., Financière Banque Nationale Inc., Marchés mondiaux CIBC inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc., Valeurs mobilières Banque Laurentienne Inc. et Valeurs Mobilières TD Inc.

L'équipe d'Osler qui a représenté Valener était composée de Christiane Jodoin, François Paradis et Marie-Ève Desjardins (droit des sociétés), François Auger et Antoine Stébenne (fiscalité).

Crites & Riddell
BASICS

Votre expert en fournitures juridiques

Reconnu à Montréal comme l'expert en index juridiques, **Crites & Riddell Basics** offre une gamme complète d'index pour combler tous vos besoins.

Livraison de papeterie même jour, disponible sur demande pour la région métropolitaine de Montréal, si commandé avant 10 h 30.

Pour plus de détails, communiquez avec notre service à la clientèle
T : 514 368.8641 ou 1 800 263.8641

F : 514 368.1212

crites@crites-riddell.com
www.crites-riddell.com

À votre service
Depuis 1911





Martin Desrosiers



Etienne Massicotte



Ward Sellers



Nathalie Beauregard



Brian Levitt

Stella-Jones acquiert Tangent Rail Corporation

Le 1er avril 2010, Stella-Jones Inc. a conclu l'acquisition de Tangent Rail Corporation, fournisseur de services d'approvisionnement en traverses de bois destinées à l'industrie ferroviaire. Le prix d'achat s'est élevé à environ 165 millions de dollars américains, sous réserve de rajustements postérieurs à la clôture. L'opération a été financée par un placement privé de reçus de souscription d'une valeur de 80,05 millions de dollars canadiens, dont la clôture a eu lieu le 15 mars 2010, ainsi que par l'émission en faveur du Fonds de solidarité FTQ d'une débenture non garantie de 25 millions de dollars américains, une augmentation des facilités de crédit d'exploitation existantes et l'ajout d'une facilité à terme de 40 millions de dollars américains dont la clôture a eu lieu le 24 mars 2010.

Dans le cadre du placement privé, Stella-Jones a émis 3 202 000 reçus de souscription à un prix de 25,00 \$ chacun. RBC Marchés des Capitaux a dirigé un syndicat de preneurs fermes aux fins du placement privé de 2 402 000 de ces reçus de souscription, tandis que Stella Jones International S.A. et le Fonds de solidarité FTQ ont souscrit, également dans le cadre d'un placement privé, 600 000 et 200 000 reçus de souscription, respectivement. Les reçus de souscription ont été échangés contre des actions ordinaires à raison d'une action ordinaire par reçu de souscription au moment de la conclusion de l'acquisition. Stella-Jones est un chef de file nord-américain dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité sous pression. Elle se spécialise dans la fabrication de traverses et de poutres employées par les sociétés ferroviaires ainsi que de poteaux en bois destinés à des entreprises de services publics de l'électricité et de télécommunications.

L'équipe d'Osler qui a représenté le syndicat de preneurs fermes aux fins du placement privé était composée de Ward Sellers, Daniel Yelin et Laurie McQueen (droit des sociétés et valeurs mobilières canadiennes), Kevin D. Cramer et Julia Gray (droit des sociétés et valeurs mobilières américains).

Aéroports de Montréal réalise un placement d'obligations d'une valeur de 150 millions de dollars

Aéroports de Montréal (ADM), l'autorité aéroportuaire de

Montréal, a réalisé un placement de 150 millions de dollars d'obligations de série J portant intérêt à 5,472 % et échéant en avril 2040 annoncé le 20 avril 2010. Le produit brut tiré du placement a été entièrement et sera utilisé pour rembourser les obligations à 6,35 % d'ADM lorsqu'elles viendront à échéance en avril 2012. DBRS et Moody's ont toutes deux confirmé la stabilité des notations existantes d'ADM, soit A (high) et A1, respectivement.

RBC Marchés des capitaux a agi comme chef de file du syndicat de preneurs fermes qui comprenait Marchés mondiaux CIBC, Financière Banque Nationale, Valeurs mobilières Desjardins et Casgrain Et Compagnie.

L'équipe d'Osler qui a représenté ADM était composée de Vitale Santoro, Christopher Main, Eric Blondeau et Raphaël Amram (droit des sociétés).

Le Centre universitaire de santé McGill réalise un placement de débentures d'une valeur de 266 millions de dollars

En juillet 2010, le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) a réalisé un placement de 266 millions de dollars de débentures non garanties de premier rang portant intérêt à 5,36 % et échéant en 2043. Le CUSM est un centre hospitalier universitaire intégré, associé à la faculté de médecine de l'Université McGill. Ses hôpitaux partenaires sont l'Hôpital de Montréal pour enfants, l'Hôpital général de Montréal, l'Hôpital Royal Victoria, l'Hôpital neurologique de Montréal, l'Institut thoracique de Montréal et l'Hôpital Lachine. Le produit net du placement servira à financer en partie la construction du nouveau complexe hospitalier au campus Glen. Les débentures se sont vues attribuer une notation de Aa2 (stable) par Moody's et une notation de A (haut) par DBRS.

L'équipe d'Osler qui a représenté le syndicat de placeurs pour compte dirigé par RBC Marchés des capitaux était composée de Vitale Santoro, Christopher Main, Anthony Wilson, Eric Blondeau et William-Philippe Cambron (droit des sociétés).

PRIX ET RECONNAISSANCES

Osler a été nommé « Cabinet national de l'année » au Canada

lors de la remise des Americas Awards de l'International Financial Law Review qui a eu lieu le 25 mars 2010.

En 2010, Osler a été nommé grand gagnant au Canada lors de la remise des Client Choice Awards de l'International Law Office.

NOMINATIONS

L'ex-ministre des Finances de Québec et conseillère spéciale chez Osler, Monique Jérôme-Forget, a été nommée par Ottawa afin de faire partie du Conseil consultatif sur l'économie. Onze personnalités, de l'ensemble des régions du pays, font partie de ce comité.

Astral Media a proposé la nomination de Monique Jérôme-Forget à son conseil d'administration. Elle devient ainsi la troisième femme à siéger au conseil d'administration d'Astral.

La Banque TD a annoncé la nomination de Brian Levitt, coprésident d'Osler, en tant que président de son conseil d'administration. Brian Levitt commencera à exercer ses fonctions dès le 1er janvier 2011.

Joséane Chrétien du groupe de litige d'Osler est élue présidente du Jeune Barreau du Québec.

Coup de théâtre, Me Suzanne Côté de Stikeman se joint à Osler à Montréal

Par André Gagnon

Après avoir distribué les dossiers complexes qu'elle pilotait avec sa pratique effrénée et intense depuis de nombreuses années chez Stikeman Elliott, Me Suzanne Côté, désignée par ses pairs «Plaideur de l'Année» en 2008, s'est envolée pour Paris au début de décembre pour rejoindre son conjoint et reprendre le fil interrompu de vacances qu'elle lui avait offertes l'an dernier, prendre un peu de répit avant de reprendre le collier ce mois-ci au bureau de Montréal du cabinet Osler, un recrutement latéral bien ciblé !

Me Côté, qui était chargée du groupe de litige chez Stikeman Elliott, à Montréal, fonction qui ne lui plaisait pas outre mesure, s'était joint à ce bureau il y a presque 14 ans, alors qu'elle quittait le cabinet qu'elle avait fondé à Gaspé où elle avait développé de grandes habilités comme plaideur depuis son admission au Barreau à Québec après ses études à la faculté de droit de l'Université Laval.

Stikeman Elliott l'avait invitée à se joindre au bureau de Montréal en 1987 après qu'elle eut «fait manger la poussière» à un collègue de Montréal dans une affaire plaidée en Gaspésie, son pays natal, où elle a été «la première femme avocate» de l'histoire de cette superbe région où résident encore sa famille. Installée depuis à Montréal, elle ne tarda pas à se faire connaître et apprécier de la clientèle qui, avec les ans, «se bousculait aux portes» aux dires de certains collègues, pour être représentée par elle, à l'instar de son conjoint, Me Gérald R Tremblay de McCarthy Tétrault, ex-Bâtonnier du Québec.

A telle enseigne que ce fut bientôt au tour du Premier ministre du Québec, Me Jean Charest lui-même, de faire appel à ses ser-

vices pour représenter le Gouvernement du Québec devant la Commission Bastarache qui a terminé à l'automne ses audiences publiques sur l'examen du processus de nomination des juges de juridiction provinciale. Elle avait aussi eu auparavant le mandat prestigieux de représenter le juge en chef de la Cour d'appel du Québec, JJ. Michel Robert, dans l'affaire Ruffo, du nom d'une juge du Québec impliquée dans une controverse qui a mené à des plaintes et à une demande de destitution, à la suite d'une véritable saga judiciaire, qui s'est terminée par la démission de Mme Ruffo, retournée à la pratique depuis. .

Quitter un bureau où Me Côté, dans la jeune cinquantaine, était non seulement une «grande star du prétoire», mais aussi une avocate qui a obtenu des résultats significatifs dans la vaste majorité de ses mandats prestigieux de sociétés commerciales et autres fort importantes, a été ardu pour elle du point de vue humain, soulignent des amis et gens proches d'elle et pour son entourage immédiat aussi.

Changer de bureau en soi est devenu banal. Cela étant presque devenu la règle à Montréal depuis quelques années alors qu'autrefois c'était exceptionnel, la fidélité professionnelle ayant désormais «pris le bord» dans les grands cabinets, comme on le sait. Les nouveaux défis obtiennent désormais la palme.

La vie trépidante des cabinets particulièrement dans le contexte économique actuel qu'ils vivent tous, grands surtout, moyens et petits aussi, même si la situation va en s'améliorant a son impact sur la vie des professionnels particulièrement les plaideurs qui concourent pour beaucoup à la réputation des grands cabinets ces derniers étant constamment dans les médias. Les critiques

aussi sont le lot des gens qui oeuvrent sur la place publique comme ce fut le cas de Me Côté encore récemment, plus exposée lorsqu'on est en défense qu'en demande, surtout si la partie représentée est impopulaire auprès du public, notamment.



Ils sont confrontés avec des situations budgétaires où les coûts des litiges sont constamment révisés à la baisse par les clients et les conseillers juridiques d'entreprise. Ainsi, les plaideurs doivent composer avec des diktats financiers qui peuvent affecter la qualité de la prestation juridique d'un plaideur et ce de façon généralisée depuis quelques années. Les «offres de service» exigées par la clientèle corporative a un impact certain sur le travail juridique celui-ci devant être toujours au diapason des administrateurs de sociétés qui demandent, exigent des réductions de coûts à tous les niveaux. Cela frappe de plein fouet la pratique du litige, selon les praticiens qui y sont plongés quotidiennement.

Le litige étant devenu une spécialité très pointue dans les cabinets, la valeur d'un grand plaideur est fondée sur ses performances et sa capacité de trouver des solutions acceptables aux parties et non plus seulement sur la seule force du jugement obtenu d'une cour de justice.

Osler trouvera sûrement en Me Suzanne Côté, qui y aura aussi des responsabilités administratives pour le groupe de litige à Montréal, une associée importante, disponible mais maîtresse de ses dossiers. Comme disent les commentateurs sportifs, «c'est une très belle acquisition».

Transactions Heenan Blaikie 2010



Keith D. Wilson



Michael J. Hanlon



Ilan Dunsky



Bruno Caron



Sébastien C. Caron



Marie-Josée Couture



Christophe De Koster



Bernard Amyot



Éric Amyot



Joel Cabelli



Sébastien Bellefleur



Jacques Bouchard Jr.



Carl Bélanger



Poupak Bahamin

Voici, en quelques lignes, un aperçu de l'activité des avocats du secteur de droit des affaires de Heenan Blaikie au Québec en 2010.

Conseil au gouvernement de l'Islande

Le gouvernement islandais a retenu les services de l'honorable Donald J. Johnston, associé fondateur de Heenan Blaikie, comme négociateur en vue de suggérer des solutions à la crise financière qui a frappé le pays. À la suite de l'effondrement de son système bancaire, l'Islande faisait face à une dette de 5,3 G\$ envers les Pays-Bas et le Royaume-Uni. [Donald J. Johnston]

Appel public à l'épargne de Minéraux rares Quest

En octobre 2010, le cabinet représentait Minéraux rares Quest ltée qui réalisait un appel public à l'épargne dans chacune des provinces du Canada en émettant 9 470 300 unités au prix de 4,25 \$ l'unité, pour un produit brut revenant à Quest d'environ 40,25 millions de dollars, et 2 300 000 actions accréditatives au prix de 5,00 \$ l'action, pour un produit brut revenant à Quest de 11,5 millions de dollars, correspondant à un produit brut global revenant à Quest d'environ 51,75 millions de dollars. Minéraux rares Quest ltée est une société d'exploration minière dont les activités sont axées sur le repérage et la découverte de nouveaux gisements possibles de terres rares. [Neil Wiener, Sébastien Bellefleur]

Vente de The Pressure Pipe Inspection Company Ltd.

Le 13 août 2010, les actionnaires de The Pressure Pipe Inspection Company Ltd. (PPIC), une société de cleantech, leader du domaine de l'inspection de conduites d'eau à large diamètre au moyen de technologies propres, faisant affaire à travers le monde (Canada, US, Mexique, Amérique du Sud, Lybie, Philippines et Hong Kong), ont vendu la totalité des actions de PPIC qu'ils détenaient à Pure Technologies Ltd., une société basée à Calgary et inscrite à la Bourse de croissance (TSX-V), le tout pour une considération pouvant atteindre 34.9 M\$ payables en espèce et par l'émission d'actions du trésor de Pure Technologies Ltd. Heenan Blaikie représentait les actionnaires-vendeurs de PPIC dans le cadre de cette transaction.

[Carl Bélanger, Manon Thivierge, Bruno Caron]

Vente de Pro-Fab

Le 22 juillet 2010, Wynnchurch Capital Ltd., une société de financement par capitaux propres basée à Chicago, a annoncé qu'elle s'est associée avec la direction en vue d'acquiescer Pro-Fab Inc. Pro-Fab, établie à Vallée-Jonction, est une entreprise spécialisée dans la construction et la distribution de maisons usinées de haute qualité. Heenan Blaikie représentait Pro-Fab dans cette transaction.

[Éric Amyot, Guy Plante]

Aveos performance aéronautique inc.

En mars 2010, Aveos a complété le processus de recapitalisation.



Neil Wiener



Manon Thivierge

talisation et de réduction de sa dette annoncé en janvier. Cette dette était alors de 875 M\$US. Les principales créancières ont consenti à convertir leur créance en actions, ce qui a permis de diminuer la dette à quelque 75 M\$US. Aveos est l'un des plus importants fournisseurs de services complets de maintenance, de réparation et de révision (MRR) du secteur du transport aérien des Amériques. Heenan Blaikie représentait Air Canada, créancière et principale cliente d'Aveos.

[Keith D. Wilson, Joel Cabelli, Michael J. Hanlon, Marie-Josée Couture]

Conseil juridique du comité indépendant de Noranda

Heenan Blaikie représente le comité indépendant du Fonds de revenu Noranda. En cette qualité, le cabinet a été conseiller du comité dans le cadre de la conclusion d'une lettre d'intention non contraignante portant sur l'acquisition éventuelle du Fonds par Xstrata Zinc. Le cabinet a également agi à l'occasion du report du terme des facilités de crédit dont dispose le fonds. [Eric Levy]

Achat de Ressources Freewest par Cliff Natural Resources

En janvier 2010, notre cliente Ressources Freewest Canada inc. a été vendue à Cliffs Natural Resources Inc. par voie de plan d'arrangement en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, dans le cadre d'une opération évaluée à environ 240 millions de dollars. L'acquisition faisait suite au succès qu'a connu Freewest



Guy Plante



Eric M. Levy

en repoussant une offre publique d'achat hostile lancée par Ressources Noront Itée. [Neil Wiener, Paul Franco, Kosta Kostic, Sébastien Bellefleur, Bernard Amyot, Sébastien C. Caron]

Réhabilitation du barrage de Matala, en Angola

Le cabinet représente la Société générale, qui a consenti un prêt de 280 M\$ au ministère des Finances de l'Angola afin de financer la réhabilitation du barrage de Matala. Le prêt est en grande partie garanti par Exportation et développement Canada. [Ilan Dunsky]

Représentation d'entreprises d'exploration de gaz naturel

Nous sommes les conseillers de deux sociétés ouvertes – Junex Inc., et Molopo Canada Energy Ltd., filiale de Molopo Energy Limited, une société australienne – qui font de l'exploration dans la région des Basses-Terres du St-Laurent en vue de trouver du gaz naturel. Les travaux d'exploration poursuivent essentiellement les objectifs géologiques du Trenton/Black-River et des Shales de l'Utica. Junex détient aussi les permis d'exploration pour le pétrole en Gaspésie et dans les îles d'Anticosti. [Kosta Kostic]

Représentation de l'Association pétrolière et gazière du Québec

Le cabinet est conseiller juridique de l'APGQ, dont la mission est de représenter et de promouvoir les intérêts de cette industrie. L'APGQ agit à titre de porte-parole devant les



Kosta Kostic



Donald J. Johnston

gouvernements, la population et les groupes d'intérêt. [Kosta Kostic]

TransForce Inc. réalise un financement par voie de prise ferme de 143,75 M\$

Le 19 novembre 2010, notre cliente TransForce Inc. a réalisé un financement par voie de prise ferme en émettant des débentures subordonnées convertibles et non garanties à 6 % d'un capital total de 143,75 M\$. Les débentures convertibles ont été vendues à un syndicat de preneurs fermes codirigé par Financière Banque Nationale inc. et RBC Dominion valeurs mobilières inc., agissant à titre de cochefs de file, et comprenant BMO Nesbitt Burns inc. Marchés mondiaux CIBC inc. Valeurs mobilières Desjardins inc., Scotia Capitaux inc. et Valeurs mobilières Cormark inc. [Neil Wiener, Bruno Caron, Sébastien Bellefleur, Christophe De Koster]

Transactions dans le domaine minier en Afrique

En mars 2010, Heenan Blaikie représentait l'Office des Mines d'Or de Kilo Moto (OKIMO), une société d'État de la République démocratique du Congo, dans la constitution d'une coentreprise avec AngloGold Ashanti. Cette initiative vise l'exploration minière au nord-est de la RDC. La représentation d'OKIMO se poursuit, avec la constitution de nouvelles coentreprise avec AngloGold Ashanti et Mwana Africa, respectivement. [Poupak Bahamin, Jacques Bouchard Jr.]

Ogilvy Renault - Transactions 2010



Derek Chiasson



Francis Legault



Martin Valasek



Martin Thériault



Gino Martel

Fusions et acquisitions transfrontalières

Roctest Ltée – Ogilvy Renault a agi comme conseiller juridique du comité spécial des administrateurs indépendants de Roctest, un important concepteur et fabricant de capteurs de haute précision utilisés dans des projets de génie civil et diverses applications dans le secteur de l'énergie, des soins de santé et des contrôles de procédés, relativement à une convention définitive visant l'acquisition par Nova Metrix de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Roctest aux termes d'un plan d'arrangement, approuvé par le tribunal, évaluant la Société à 23,5 M\$.

Une équipe d'Ogilvy Renault formée de Steve Malas, Karine Fadous, Catherine De Laboursodière, Derek Chiasson et Sophie Melchers a conseillé le comité spécial.

Groupe BPR inc. – Ogilvy Renault a conseillé le Groupe BPR, un cabinet de services-conseil en génie oeuvrant dans les domaines de l'eau et de l'énergie, des bâtiments et des projets d'infrastructures, dans le cadre de la vente de ses activités d'ingénierie et de consultation à TetraTech.

Une équipe dirigée par Sara Joli-Coeur et Amar Leclair-Ghosh (F&A), incluant Catherine De Laboursodière, Caroline Larouche et Stéphanie Bachand (F&A), Sébastien Gingras et Audrey St-Pierre (fiscalité), a représenté BPR.

SNC-Lavalin – Ogilvy Renault a représenté SNC-Lavalin dans le cadre de la vente à GE Énergie Canada de SNC-Lavalin Systèmes de contrôle de l'énergie Inc.

SNC-Lavalin a été conseillée par une équipe d'Ogilvy Renault formée de Éric Stevens et Catherine De Laboursodière (Fusions et acquisitions/Droit des sociétés) et Marc A. Tremblay (Technologies/Droit des sociétés).

Sverica International – Ogilvy Renault a agi pour le compte de Sverica International, une société de capital d'investissement de premier plan comptant plus de 425 M\$ d'actifs sous gestion, dans le cadre de son achat de l'entreprise de solutions logicielles Syscon Justice Systems auprès de Securus Technologies, Inc.

Une équipe dirigée par Patrick Shea et composée de Martin Rochette, George R. Locke, Miguel F. Manzano, Martin Thériault, T. Gillett Bradley, Sarah Crossley, Anne-Marie Naccarato et Derek G. Chiasson a représenté Sverica International.

Valeant Canada Ltée – Ogilvy Renault a agi à titre de conseiller juridique canadien pour Valeant Pharmaceuticals, société pharmaceutique multinationale spécialisée, dans le cadre de sa fusion annoncée d'une valeur de 3,2 milliards de dollars américains avec Biovail, la plus importante société pharmaceutique canadienne inscrite en bourse.

Une équipe d'Ogilvy Renault formée de Gino Martel, Niko Veilleux et Miguel Manzano (Droit des sociétés et Fusions et acquisitions), de Denis Gascon (Concurrence), Derek Chiasson (Fiscalité), Brian Daley (Réglementation) et George Maughan (Droit bancaire) a représenté Valeant.



Niko Veilleux



Peter Wiazowski



Sébastien Gingras



Steve Malas



Sophie Melchers



Solomon Sananes

Sanofi-aventis – Ogilvy Renault a représenté Sanofi-aventis Canada Inc., filiale canadienne de l'un des principaux groupes pharmaceutiques européens, dans le cadre de son achat des actifs de Canderm Pharma Inc., grande société canadienne indépendante spécialisée en soins de la peau.

Une équipe d'Ogilvy Renault composée de Gino Martel, Sara Joli-Cœur et Marie-Claude Mailloux a représenté Sanofi.

Labopharm inc. – Ogilvy Renault a agi pour le compte de Labopharm inc. dans le cadre de la création d'une coentreprise avec Gruppo Angelini en vue de la commercialisation de son médicament trazodone à prise unique quotidienne.

Labopharm était représentée par une équipe d'Ogilvy Renault composée de Sara Joli-Coeur, Marie-Claude Mailloux et Paul Beaudry (Droit des sociétés et droit commercial) et de Leanne Souquet (Propriété intellectuelle).

Tekelec – Ogilvy Renault a conseillé Tekelec, société de gestion de données mobiles inscrite au NASDAQ, dans le cadre de son acquisition de Blueslice Networks, société de gestion de profils évolués d'abonnés.

Une équipe d'Ogilvy Renault dirigée par Niko Veilleux et comprenant Paul Beaudry (Droit des sociétés et Fusions et acquisitions), Derek Chiasson (Fiscalité), Leanne Souquet et Christopher N. Hunter (Propriété intellectuelle), Louise Laplante et Martin Rochette (Droit de l'emploi et Avantages sociaux), Miguel Manzano (Droit immobilier), Michèle Friel (Droit bancaire), Jean-Charles René (Droit des assurances) et Anne-Frédérique Bourret (Droit de l'environnement) a représenté Tekelec.

Fusions et acquisition canadiennes

RONA inc – Ogilvy Renault a agi pour le compte de RONA, le plus important distributeur et détaillant can-

adien de produits de quincaillerie, de rénovation domiciliaire et de jardinage, dans le cadre de son acquisition, par voie de fusion, de toutes les actions émises et en circulation de TruServ Canada Inc.

RONA était représentée par une équipe d'Ogilvy Renault composée de Jean-Pierre Colpron, Éric Stevens, Elliot Shapiro et Anna-Isabelle Morency-Botello (Droit des sociétés/Fusions et acquisitions/Valeurs mobilières), Thierry Dorval (Droit de la concurrence) et Norman B. Lieff (Droit immobilier).

Ogilvy Renault a également conseillé RONA inc dans le cadre de son acquisition de la chaîne de quincailleries Piercey's.

Dans ce dossier, RONA était représentée par une équipe d'Ogilvy Renault dirigée par Eric Stevens et Nicholas Cerminaro (Droit des sociétés et Fusions et acquisitions), Norman B. Lieff (Droit immobilier) et Thierry Dorval (Valeurs mobilières).

Acklands-Grainger Inc – Ogilvy Renault a agi à titre de conseiller juridique pour Acklands-Grainger Inc, principal distributeur canadien de produits industriels, de fournitures de sécurité et de pièces de fixation et filiale en propriété exclusive de W.W. Grainger Inc., dans le cadre de son acquisition de Solus Sécurité Inc., un important distributeur d'équipements de sécurité incendie et de protection au Québec.

Une équipe d'Ogilvy Renault dirigée par David Millette a représenté Acklands-Grainger.

Ogilvy Renault a également agi pour Acklands-Grainger Inc. relativement à son acquisition des actifs de Ranson Industrial and Safety Supplies Inc.

Acklands-Grainger a été conseillée par une équipe d'Ogilvy Renault composée de David Millette et Pierre Crichton.

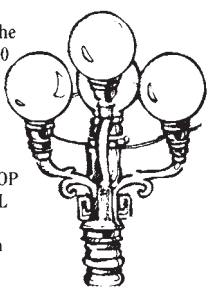
McKesson Canada Corporation – Ogilvy Renault a représenté McKesson Canada, le principal fournisseur de services logistiques, d'applications logicielles et de solutions d'automatisation sur le marché canadien des soins de santé, relativement à son acquisition de PDI Group of Companies and Specialized Health Care Corporation, entreprise établie à Oakville en Ontario.

Une équipe d'Ogilvy Renault formée de Patrick M. Shea, Solomon Sananes et David Millette (Droit des sociétés/Fusions et acquisitions), Richard A. Wagner et Kevin Ackhurst (Droit de la concurrence), Derek G. Chiasson (Fiscalité), Anne K. Gallop (Droit de l'emploi et du travail) et Pierre Crichton (Droit immobilier) a représenté McKesson Canada Corporation.

Logibec Groupe Informatique

Le Mas des OLIVIERS

Ouvert
le dimanche
de 18 h 00
à
22 h 30



1216 BISHOP
MONTREAL

Réservation
861-6733

Ltée – Ogilvy Renault a agi pour le compte de Logibec Groupe Informatique Ltée, une société montréalaise spécialisée dans les systèmes d'informatique destinés au secteur de la santé et des services sociaux, relativement à sa privatisation par voie d'offre publique d'achat par OPE LGI Inc., société d'acquisitions détenue en majorité par OMERS.

Une équipe d'Ogilvy Renault composée de Paul Raymond, Steve Malas, Stephen Kelly, Amélie Métivier (Financement des sociétés et valeurs mobilières / Fusions et acquisitions), Derek Chiasson (Fiscalité) et Leanne Souquet (Propriété intellectuelle) a représenté Logibec.

Kadant Inc. – Ogilvy Renault a conseillé Kadant Inc., un fournisseur de premier rang du secteur des pâtes et papiers, dans le cadre de l'acquisition par sa filiale, Kadant Canada Corp., de Filtration Fibrewall Inc., fournisseur de paniers pour épurateurs et de la gamme de produits d'essorage de Services Techniques HDS Inc.

Kadant a été représentée par une équipe d'Ogilvy Renault dirigée par Elliot Shapiro, Dustin Sean Isaacs et Karine Fadous (Droit des sociétés/Fusions et acquisitions) et Derek Chiasson (Fiscalité).

Domtar Corporation – Ogilvy Renault a représenté Domtar Corporation, le plus grand fabricant et négociant intégré de papier non couché sans pâte mécanique en Amérique du Nord et le deuxième plus grand au monde en termes de production, dans le cadre de la vente de son secteur des produits forestiers à EACOM Timber Corporation, une

transaction de 126,5 M\$.

Domtar a été conseillée par une équipe d'Ogilvy Renault comprenant Francis R. Legault, Nicolas Labrecque et David Millette (Fusions et acquisitions et Droit des sociétés), Julie Paquette et Louis Roy (Droit immobilier), Anne K. Gallop et Louise Laplante (Emploi et travail), Martin Rochette (Régimes de retraite et d'avantages sociaux), Denis Gascon et Paul Beaudry (Droit de la concurrence) et Derek Chiasson (Fiscalité).

Groupe Pages Jaunes inc. – Ogilvy Renault a conseillé Groupe Pages Jaunes inc. dans le cadre de son acquisition, pour un montant de 225 M\$, de Canadian Phone Directories Holdings Inc. et de sa filiale en propriété exclusive Canpages, entreprise de recherche locale et d'édition d'annuaires.

Le Groupe Pages Jaunes était représenté par une équipe d'Ogilvy Renault dirigée par Steve Malas et Amar Leclair-Ghosh et comprenant Dustin Sean Isaacs et Amy Grubb (droit des sociétés/fusions et acquisitions/valeurs mobilières); Michael Horvat (droit de l'emploi et du travail); Miguel Manzano et Jean-Nicolas Prévost (droit immobilier); Martin Thériault et Pascal Rodier (opérations), Julie Dallaire (propriété intellectuelle) et Martin Rochette (régimes de retraite et d'avantages sociaux).

Partenariats public-privé

Groupe SNC-Lavalin inc. – Ogilvy Renault a agi à titre de conseiller juridique des prêteurs de premier rang et des porteurs d'obligations dans le cadre du financement d'un montant de 1,2 G\$ d'un nouvel hôpital du Centre universitaire de

santé McGill qui se situera sur le Campus Glen au centre-ville de Montréal.

Une équipe menée par Robert Borduas et formée de Peter Wiazowski, Martin Thériault, Jules Charette (fiscalité), Alain Ricard, Serge Levy, Michèle Friel, Mathieu Deschamps et Pascal Rodier a représenté Groupe SNC-Lavalin inc.

Financement de sociétés internationales

Bombardier inc. – Ogilvy Renault a agi pour le compte de Bombardier inc. concernant un placement transfrontalier d'un capital global de 1,5 G\$ US de billets de premier rang et d'une offre publique de rachat de titres d'emprunt visant l'achat de certaines séries de billets en cours de validité d'un capital global de 1,0 G\$ US.

Une équipe d'Ogilvy Renault composée de Paul Raymond, Solomon Sananes, Peter J. Wiazowski, Amélie Métivier et Nicholas Cerminaro (Droit des sociétés et valeurs mobilières) et de Jules Charette et Dominic Castonguay (Fiscalité) a conseillé Bombardier.

Ogilvy Renault a également représenté Bombardier dans le cadre de son émission de billets de premier rang 6,125 % d'un capital de 780 M\$.

Dans ce dossier, une équipe d'Ogilvy Renault composée de Paul Raymond, Solomon Sananes, Peter J. Wiazowski, Amélie Métivier et Nicholas Cerminaro, Peter S. Noble (Londres) et Jules Charette (Fiscalité) a agi pour le compte de Bombardier relativement aux questions de droit canadien et à l'égard de certaines questions touchant le

droit de l'Union européenne et des États-Unis liées aux offres publiques de rachat.

Le Groupe de sécurité Garda inc. – Ogilvy Renault a agi à titre de conseiller juridique de Garda dans le cadre d'un placement privé aux États-Unis et au Canada de deux séries de billets de premier rang non garantis 9,75 % échéant en 2017 d'un capital global de 250 M\$ US et de 75 M\$ et d'un refinancement bancaire comprenant un prêt garanti de 215 M\$ d'une durée de trois ans et une facilité de crédit renouvelable garantie de 125 M\$ d'une durée de trois ans.

Ogilvy Renault a agi à titre de conseiller juridique spécial de Garda à l'égard des questions liées à la législation en valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis grâce à une équipe composée de Francis Legault, Andrew Bleau, Elliot

Shapiro, Peter J. Wiazowski, T. Gillett Bradley (droit des sociétés et valeurs mobilières), Derek Chiasson (fiscalité), Suzana Lobo et George Maughan (droit bancaire et financement).

Vidéotron Ltée – Ogilvy Renault a conseillé Vidéotron Ltée pour le Canada et les États-Unis dans le cadre du placement privé institutionnel au Canada et aux États-Unis de billets de premier rang 7,125 % échéant en 2020 d'un capital de 300 M\$ de Vidéotron.

Les membres d'une équipe d'Ogilvy Renault formée de Marc Lacourcière, Pete Wiazowski, Amélie Métivier, Mathieu Deschamps, Gillett Bradley et Nicholas Cerminaro (Droit des sociétés et valeurs mobilières) et Jules Charette (Fiscalité) ont agi à titre de conseillers juridiques canadiens et américains de Vidéotron.




LA COUPOLE

Party de Noël
Lunch de Noël à 25 \$
Diner de Noël à 40 \$

RESTAURANT LA COUPOLE
1325 Boulevard René-Lévesque Ouest,
Montréal (Québec) Canada H3G 0A4
T 514.373.2300 p. 3022
C 514.887.3878

www.restaurantlacoupole.ca
f La Coupole brasserie de luxe de l'hotel Le Crystal
gmourin@restaurantlacoupole.ca

Financement de sociétés canadiennes

Marchés mondiaux CIBC Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et Valeurs Mobilières TD Inc. – Ogilvy Renault a représenté les placeurs pour compte, dirigés par Marchés mondiaux CIBC Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et Valeurs Mobilières TD Inc., dans le cadre de l'émission de billets à moyen terme de 350 M\$ par Bell Aliant Communications régionales, S.E.C.

Les placeurs pour compte étaient conseillés par une équipe d'Ogilvy Renault composée d'Andrew Bleau, Elliot Shapiro, Catherine De Laboursodière, Andrew Spencer et Caroline Larouche (stagiaire).

Capital Desjardins inc. – Ogilvy Renault a agi pour les placeurs pour compte dans le cadre de l'émission par la Caisse centrale Desjardins de billets de dépôt à moyen terme, série 2010-3 d'un montant de 500 M\$.

Les placeurs pour compte ont été conseillés par Solomon Sananes et Amélie Métivier d'Ogilvy Renault.

Ogilvy Renault a également représenté les placeurs pour compte dans le cadre de l'émission par Capital Desjardins de billets de premier rang, 5,187 %, série G, d'un capital de 900 M\$.

Dans ce dossier, les placeurs pour compte ont été conseillés par Paul Raymond, Solomon Sananes et Nicholas Cerminaro d'Ogilvy Renault.

RBC Dominion valeurs mobilières Inc., Marchés mondiaux CIBC inc. et Credit Suisse Securities (Canada), Inc. – Ogilvy Renault a agi pour le compte des preneurs fermes, dirigé par RBC Dominion valeurs mobilières Inc., Marchés mondiaux CIBC inc. et Credit Suisse Securities (Canada), Inc., dans le cadre du placement secondaire sous forme d'achat ferme portant sur des actions ordinaires d'un montant de 287 567 850 \$ de Dollarama.

Les preneurs fermes étaient représentés par une équipe d'Ogilvy Renault formée de Paul Raymond, Stephen Kelly, Mathieu Deschamps, Karine Fadous et Marie-Claude Mailloux (Financement des sociétés et valeurs mobilières), Derek Chiasson (Fiscalité) et Andrew Bleau (Droit américain).

Insolvabilité et restructuration

AbitibiBowater inc. – Ogilvy Renault a conseillé AbitibiBowater dans le cadre de son règlement fructueux de 130 M\$ relativement à sa plainte en vertu de l'ALENA déposée contre le Canada concernant l'expropriation des actifs d'AbitibiBowater par la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

Ogilvy Renault a représenté AbitibiBowater avec une équipe composée de Martin Valasek (arbitrage international), Pierre Bienvenu (arbitrage international), Paul Conlin (droit du commerce international), Alison FitzGerald (arbitrage international), Jean Piette (droit de l'environnement) et Dominique Simard (litiges). Ogilvy Renault a agi à titre de conseiller juridique conjoint avec un cabinet d'avocats américain ainsi qu'avec un cabinet juridique de Terre-Neuve-et-Labrador.

MEGA Brands Inc. – Ogilvy Renault a agi pour le compte du comité d'administrateurs indépendants de MEGA Brands Inc. relativement à son opération de restructuration du capital.

Le comité d'administrateurs indépendants de Mega Brands Inc. était représenté par une équipe d'Ogilvy Renault composée de Paul Raymond, Steve Malas, Ava Yaskiel, David Millette, Christine Dubé (Financement des sociétés et valeurs mobilières), Mario Forte (Insolvabilité et restructuration) et Sophie Melchers (Litiges).

Les gens de Navigant au hockey.....



De gauche à droite, Sabrina Beaupré, Yvon Lambert, Suzanne Harting, Alain Lajoie, André Lepage, Guy St-Georges, Michel Hebert, Henri Richard, Richard Forand, Manon Roy, Jean-François Lefebvre, Jacqueline Lemay, Zakie Ahmaranian

PRINCIPALES TRANSACTIONS 2010

BLG - Montréal



André Dufour



Anick Morin



Fred Enns



Kenneth S. Atlas



Louis Clément



John Godber



Patrice Martin

Secteur : financement d'entreprise

Banque Royale du Canada / Dollarama inc.

BLG, représentant un syndicat bancaire mené par Banque Royale du Canada avec la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque de Nouvelle Écosse, a conclu une facilité de crédit, entièrement canadienne, de l'ordre de 600 millions de dollars avec le Groupe Dollarama S.E.C.. Pour ce mandat, Kenneth S. Atlas, associé du bureau de Montréal et Toronto, dirigeait l'équipe de BLG qui regroupait également Glen A. Bowman, Howard Silverman, Darryl Douglas et Kendall Andersen.

BMO Marchés des capitaux et Valeurs Mobilières TD Inc. / Innergex énergie renouvelable inc.

BLG a agi pour le compte d'un consortium de preneurs fermes dirigé par BMO Marchés des capitaux et Valeurs Mobilières TD Inc., dans le cadre de deux financements d'envergure réalisés en 2010 pour le compte d'Innergex

énergie renouvelable inc. La première transaction, d'une valeur de 70 millions de dollars, visait le placement de débentures subordonnées non garanties convertibles à échéance reportable de 5,75 %, et dépendait en partie du regroupement de la société avec Innergex Énergie, Fonds de revenu, aux termes d'un plan d'arrangement. La deuxième transaction, d'une valeur de 85 millions de dollars, visait le placement d'actions privilégiées. L'équipe de BLG qui a mené à bien ce mandat était dirigée par John Godber et Fred Enns, associés au bureau de Montréal, et comprenait Christian Faribault, Réda Saad et Yaniv Saragosti.

Secteur : fusions et acquisitions

Elekta AB / Resonant Medical inc.

BLG, représentant ici son client Elekta AB, a également conclu une acquisition d'actions auprès de l'entreprise Resonant Medical inc.; une transaction de l'ordre de 30 millions de dollars.

**AVEC VOUS,
DE TOUTES NOS FORCES.**

AVOCATS

Borden Ladner Gervais est fier d'avoir représenté un syndicat bancaire mené par Banque Royale du Canada pour conclure une facilité de crédit, entièrement canadienne, de l'ordre de 600 millions de dollars avec le Groupe Dollarama S.E.C. Pour ce mandat, Kenneth S. Atlas, associé du bureau de Montréal et Toronto, dirigeait l'équipe de BLG.

Kenneth S. Atlas, katlas@blg.com
Chef national de groupe, Services financiers

BLG
Borden Ladner Gervais
D'abord le service

Elekta AB, dont le siège social est situé à Stockholm est une pionnière en matière d'innovations et de solutions cliniques pour le traitement des cancers et des troubles du cerveau. RMI, dont le siège social est situé à Montréal, met au point des systèmes pour guider la radiothérapie conformationnelle par modulation d'intensité. Pour ce mandat, Anick Morin, associée du bureau de Montréal, dirigeait l'équipe de BLG qui regroupait également Alfred Page, Michael Patry, Neil Hazan, Antonietta Pastorelli, Patrick Trent, Daniel Lang et Christine J. Collard.

Bell Canada / Bell Aliant communications régionales, SEC

BLG représente Bell Canada dans le cadre d'une transaction dans le cadre de laquelle Bell Canada achètera la division xwave de Bell Aliant communications régionales, Société en commandite pour 40 millions de dollars. xwave est une entreprise de services de technologies de l'information qui

PROMOTION CHEZ BLG : Philippe Vachon devient chef de la direction nationale du développement des affaires



Le cabinet juridique national Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. est heureux d'annoncer la nomination de Me Philippe Vachon à titre de chef de la direction nationale du développement des affaires du cabinet.

Un associé du bureau de Montréal de BLG, Philippe Vachon est un membre actif du comité du développement des affaires de BLG depuis la fusion qui a entraîné la création du cabinet national en 2000. Président du comité directeur de la Gestion des relations clients (CRM) du cabinet, il a participé récemment au projet de l'évolution de la marque du cabinet.

Membre du groupe Droit du travail et de l'emploi, Philippe Vachon possède une vaste expérience des questions touchant ce domaine, ainsi que du droit administratif. Il a été choisi par ses pairs pour faire partie de la parution 2011 de la publication The Best Lawyers in Canada® (Droit du travail et de l'emploi).

offre à sa clientèle des solutions technologiques évoluées ainsi que des services professionnels en TI, y compris des solutions électroniques de pointe liées à la santé. Miguel Baz, chef adjoint du service juridique est soutenu par une équipe de BLG qui regroupe John Godber, Jonathan Dorval, Neil Hazan, Réda Saad, Yaniv Saragosti, Geneviève Bergeron et Christian Faribault. On prévoit que l'acquisition aura lieu le 1er janvier 2011.

BLG a également conclu d'importantes transactions, dont les montants, par ailleurs, ne peuvent être dévoilés :

Une équipe d'avocats de BLG, dirigé par André Dufour, associé du bureau de Montréal et comprenant Yvan Houle, Neil Hazan, Yaniv Saragosti, Geneviève Bergeron et Joe Takhmizdjian, a représenté Corporation UTC Canada, relativement à une vente des actifs de sa division Micro Thermo spécialisée dans les systèmes de contrôle et de gestion énergétique spécifiquement conçus pour répondre aux besoins de l'industrie alimentaire à Parker Hannifin Canada.

Une équipe d'avocats de BLG, dirigé par André Dufour, comprenant Yvan Houle, Neil Hazan, Marianne Sallin-Gingras, Joe Takhmizdjian et Line Abecassis, a représenté Corporation UTC Canada, relativement à une vente des actifs de sa division Dettson spécialisée dans la fabrication de produits de chauffage électrique et au mazout à une filiale de Groupe Ouellet Canada Inc.

Une équipe d'avocats de BLG, dirigé par Louis Clément, associé du bureau de Montréal et comprenant Jonathan Dorval et Alexander De Zordo, a représenté les actionnaires de Technologies Quazal Inc., une compagnie spécialisée dans les intergiciels et les services de consultation dans le domaine des jeux vidéo en ligne, relativement à une réorganisation suivie d'une vente de la totalité de leurs actions de Technologies Quazal Inc. à Ubisoft Diverstissements Inc.

BLG a représenté FPIInnovations dans sa négociation avec Domtar Corporation d'une nouvelle coentreprise pour le développement de nanotechnologies à base de fibres de bois. La première usine pilote de nanocellulose cristalline (NCC) au monde sera construite à Windsor au Québec, avec des investissements de l'ordre de 40 M \$, provenant en partie du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec. Patrice Martin et John Murphy, associés du bureau de Montréal ont conseillé FPIInnovations dans cette transaction.

Stikeman Elliott

Mandats clés du bureau de Montréal en 2010



Marc Barbeau

Louis P. Bélanger

Luc Bernier

Robert Carelli

Peter Castiel

Jean Fontaine

Laurent Fortier

Pierre-Yves Leduc

Droit des sociétés / Fusions et acquisitions

Van Houtte Inc. dans le cadre de sa vente à Green Mountain Coffee Roasters par voie de contrat d'achat d'actions par une société affiliée de Littlejohn & Co., LLC, une société de capital d'investissement dont le siège social est situé à Greenwich, au Connecticut, pour un montant en espèces de 915 millions de dollars. L'opération est assujettie aux conditions de clôture habituelles et à l'obtention de certaines autorisations réglementaires. On prévoit sa conclusion d'ici la fin de l'année civile 2010.

Équipe de conseillers juridiques : Peter Castiel, Howard Rosenoff, Warren Silversmith, Resham Ramchandani, Adam Cieply, Isabelle Lamy (droit des sociétés/fusions et acquisitions); Franco Gadoury, Frank Mathieu, Éric Lévesque (fiscal); Jeffrey Brown, Ashley Weber (concurrence – Toronto et Ottawa); Patrick Essiminy (emploi et travail); Justine Whitehead (réglementation – Ottawa); Richard Rusk (environnement); Julie Helms (parajuriste).

Groupe Dollarama S.E.C., une filiale en propriété exclusive de Dollarama inc., a conclu une entente de refinancement au moyen d'une nouvelle facilité de crédit garantie de premier rang consortiale et entièrement canadienne de 600 millions de dollars avec la Banque Royale du Canada, à titre d'agent administratif, et les arrangeurs, RBC Marchés des Capitaux, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque de Nouvelle-Écosse (la « nouvelle facilité de crédit »). Le Groupe LP a utilisé les produits de cette nouvelle facilité de crédit pour rembourser ses dettes et respecter ses obligations.

Équipe de conseillers juridiques : John Leopold, Peter Castiel, Sophie Lamonde, Vanessa Coiteux, Dominique Perron (droit des sociétés); Howard Rosenoff, Lana Rabinovitch (droit

bancaire); Marie-Andrée Beaudry, Frank Mathieu (fiscal); Julie Helms (parajuriste).

Conseillers juridiques canadiens auprès de JDA Software Group Inc., dans le cadre de son acquisition de i2 Technologies, Inc. au montant de 604 millions de dollars.

Équipe de conseillers juridiques : John W. Leopold, Jean Farley, Hadrien Montagne (droit des sociétés); Hélène Bussières (emploi et travail – Montréal); Bruce Pollock (emploi et travail – Toronto); Michel Legendre (avantages sociaux).

Intel, dans le cadre du récent premier appel public à l'épargne de Smart Technologies, une entreprise de Calgary, chef de file des développeurs et fabricants de tableaux blancs interactifs dont Intel était l'un des deux principaux investisseurs. Smart a recueilli 660 millions de dollars américains grâce à ce PAPE, dont Intel et Apax ont tout deux vendu environ 240 millions de dollars de parts dans le cadre de la portion du placement secondaire du PAPE. Il s'agit du plus important PAPE au Canada dans le domaine des technologies depuis plus de 10 ans.

Équipe de conseillers juridiques : Edward Claxton (fusions et acquisitions); Franco Gadoury (fiscal).

Le Fonds de revenu GENIVAR sur le plan d'arrangement visant son regroupement avec GENIVAR inc. et la conversion d'une structure de fiducie de revenu à une société par actions qui se nommera GENIVAR inc.

Équipe de conseillers juridiques : Steeve Robitaille, Maxime Turcotte, Vanessa Coiteux, Marie-Ève Ferland, Dominique Perron, Marcy Ben-Ami (droit des sociétés); Luc Bernier,



Jean Marc Huot



Sophie Lamonde



Jean Lamothe



Eric Mongeau



Steeve Robitaille



André Roy



Claire Zikovskiy

Pierre-Louis Le Saunier (fiscal); Marc-André Coulombe, Charles Nadeau (litige).

Financement des entreprises et valeurs mobilières

Air Canada dans le cadre de ses émissions de billets garantis avec privilège de premier rang et de billets garantis avec privilège de second rang pour un produit total net de 1,075 milliard de dollars.

Équipe de conseillers juridiques : Sterling Dietze, Robert Carelli, Howard Rosenoff, David Massé, Gabrielle Bélanger, Aniko Pelland, Laura Salvati, David Tardif, Kevin Custodio (financement des entreprises – Montréal); Kenton Rein (financement des entreprises – Toronto); Marie-Andrée Beaudry, Frank Mathieu (fiscal); Brenda Hebert, Douglas Klaassen (droit immobilier – Toronto); Valérie Mac-Seing (droit immobilier – Montréal).

Fibrex Inc., un chef de file de la production et de la commercialisation de pâte kraft vierge et recyclée de grande qualité, dans le cadre d'une série d'opérations de refinancement de la facilité de crédit renouvelable de Fibrek qui arrivait à échéance.

Équipe de conseillers juridiques : Steeve Robitaille, Pierre-Yves Leduc, Amy Chao (valeurs mobilières); Luc Bernier, Éric Lévesque (fiscal).

Le **Fonds de revenu Pages Jaunes** (le « Fonds ») a achevé sa conversion pour passer d'une structure de fiducie de revenu à une société cotée en bourse nommée Yellow Média inc., conformément à un plan d'arrangement en vertu de l'article 192 de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le 1er novembre 2010, tous les détenteurs de part du Fonds ont reçu, pour chaque part détenue, une action ordinaire de Yellow Média inc. Les actions ordinaires de Yellow Média inc. ont été cotées sur la bourse de Toronto le 1er novembre dernier, sous le symbole « YLO ».

Équipe de conseillers juridiques : André Roy, Jean Marc Huot, Robert Carelli, Marc Miller, Zev Zelman, Amy Chao

(droit des sociétés/valeurs mobilières); Luc Bernier, Nadia Rusak (fiscal).

Droit bancaire et services financiers

Timminco Limited dans une opération de coentreprise avec Dow Corning Corporation relativement aux usines de production de silicium métal de la filiale en propriété exclusive de Timminco, Silicium Bécancour inc. Dow Corning a acquis une participation de 49 % dans Québec Silicon Limited Partnership, la nouvelle co-entreprise qui détient les activités de production de silicium métal à Bécancour, au Québec, pour des produits approximatifs de 40,3 millions de dollars américains.

Équipe de conseillers juridiques: François H. Ouimet, Jay Kellerman, Daphne MacKenzie, Sylvia Avedis, Marie-Josée Marcoux, Laura Salvati (droit bancaire et services financiers); Mark Fedorowycz, Alison Bier, Nicholas Badeen (droit des sociétés); Jean Carrier, Myriam Fortin (environnement); Gary Nachshen, Hélène Bussières, Michèle Robichaud (emploi et travail); Bruno Barrette, Jonathan Auerbach (propriété intellectuelle); Jeff Brown, Kim Alexander-Cook (droit de la concurrence); Jean-Guillaume Shooner (fiscal).

Cogeco Câble inc., un chef de file des entreprises de câblodistribution de l'est du Canada, établie à Montréal, a conclu une entente de facilité de crédit renouvelable avec un syndicat de prêteurs dirigé par la CIBC, à titre d'agent, pour un montant total pouvant atteindre 1 milliard de dollars. Ce prêt a également servi à refinancer la facilité de crédit de premier rang actuelle de l'entreprise.

Équipe de conseillers juridiques : Jean Lamothe, Sylvia Avedis, Maxime Jacquin (droit bancaire).

Yellow Média Inc., dans le cadre de l'acquisition de Canadian Phone Directories Holdings Inc. et de sa filiale en propriété exclusive Canpages Inc., une entreprise canadienne de recherche locale et d'édition d'annuaires, auprès d'un groupe d'investisseurs mené par la société de capital d'investissement HM Capital Partners, pour la somme approximative de 225 millions de dollars.

Équipe de conseillers juridiques : Luc Bernier (fiscal); Jean Lamothe, Sylvia Avedis, Lana Rabinovitch (droit bancaire); Robert Carelli (valeurs mobilières).

Restructuration et insolvabilité

En avril 2009, AbitibiBowater Inc. (« AbiBow ») et certaines de ses filiales américaines et canadiennes ont déposé une demande de protection en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (« LACC ») au Canada et du Chapter 11 du code de faillite des États-Unis. Le groupe avait auparavant tenté d'arriver à une restructuration financière consensuelle en mars 2009, mais avait conclu qu'un processus de restructuration en cour était devenu nécessaire. Depuis, tel que déclaré dans les raisons justifiant l'homologation d'ordonnance en vertu de la LACC émise en septembre 2010 par Gascon J. ; « [TRADUCTION] Dans l'espace de moins de 18 mois, plus de 740 entrées ont été compilées dans les registres de la cour et représentent actuellement plus de 12 boîtes de documents. Jusqu'à présent, la cour a émis plus de 100 ordonnances et jugements différents. »

Legal team: Marc Barbeau, Claire Zikovsky, Sophie Lamonde, Gayle Noble, Luc Boucher, Jean-François Laroche, Hadrien Montagne, Lydia Pham, Marie-Michèle Normandeau, Maria Reda, Caryn Grass (droit des sociétés / insolvabilité); Sean Dunphy, Guy Martel, Stephen Hamilton, Joseph Reynaud, Guillaume Boudreau-Simard, Caroline Plante, Danny Duy Vu (litige / insolvabilité); Marie-Andrée Beaudry, Franco Gadoury, Josée Massicotte (fiscal); Dana Porter, John Dow (droit immobilier - Toronto); Valérie Mac-Seing, Sébastien Thomas, Marie-Josée Marcoux (droit immobilier

- Montréal); Howard Rosenoff, Sylvia Avedis, Gabrielle Bélanger, Maxime Jacquin, Laura Salvati (droit bancaire); Sterling Dietze, Vanessa Udy (titrisation); Gary Nachshen, Michel Legendre (régimes de retraites).

Air Canada, dans le cadre de la restructuration de la dette et des actifs d'Aveos Fleet Performance Inc. au montant de 875 millions de dollars américains. À la suite de la transaction, les dettes de premier et de second lien d'Aveos sont passées d'approximativement 800 millions de dollars américains à 75 millions de dollars américains, et les prêteurs principaux ont converti la dette restante en capitaux propres.

Équipe de conseillers juridiques : Sterling Dietze, François Ouimet (droit bancaire); Gary Nachshen (régime de retraites - Toronto).

Conseillers juridiques auprès d'Ernst &

Young Inc. et Samson Bélaire/Deloitte & Touche, s.e.n.c.r.l., les co-moniteurs dans le plan d'arrangement conjoint et la réorganisation de Mecachrome International Inc. et de ses filiales canadiennes, en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC) et la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Conseiller juridique: Jean Fontaine (restructuration).

Litiges

Stikeman Elliott a représenté Alstom dans la requête présentée par la Société des transports de Montréal (STM). Le consortium Bombardier-Alstom souhaite faire invalider l'avis public international émis par la STM dans le cadre du renouvellement de la flotte de voitures du métro de Montréal.

Équipe de conseillers juridiques : Éric Mongeau, Patrick Girard, Louise Touchette (litige).

Delegatus en **croissance** continue



DELEGATUS
SOLUTIONS JURIDIQUES PERSONNALISÉES



Delegatus services juridiques inc. est fière d'annoncer la venue de quatre nouveaux avocats au sein de son équipe.

Stéphanie Beauregard (1993), Isabelle Papillon (1993) et Keith Flavell (1994) se joignent à l'équipe de droit des affaires. Quant à Marc Tanguay (2001), il pratiquera au sein du groupe de litige.

Leur arrivée dans l'équipe permet à Delegatus de se positionner encore davantage comme un joueur incontournable sur la scène juridique québécoise.

www.delegatus.ca

Stikeman Elliott a obtenu gain de cause pour Cogeco et RNC Media. Dans un jugement rendu le 1er octobre 2010, l'honorable Juge Martin Dallaire de la Cour supérieure du district de Québec a rejeté une action en dommages de 4M\$ intentée par Roch Guimont contre plusieurs médias de la ville de Québec, dont les stations de radio CJMF-FM (93,3) et CHOI-FM (98,1) en raison de la couverture médiatique prétendument diffamatoire reliée à son arrestation par le groupe d'intervention tactique du service de police de la ville de Québec. Le juge Dallaire a accueilli cette requête en rejet suivant les articles 54.1 et ss. du Code de procédure civile en concluant que le recours de Roch Guimont était abusif en ce qu'il était manifestement mal fondé et constituait un détournement des fins de la justice.

—
M^e Luc Carbonneau
—
AVOCAT
—

1200, boul. Chomedey
Bureau 725
Laval (Québec)
H7V 3Z3

Téléphone : (450) 973-6050
Télécopieur : (450) 973-1006
Cellulaire : (514) 592-2965

Équipe de conseillers juridiques : Éric Mongeau, Louise Touchette (Litigation).

Stikeman Elliott a obtenu gain de cause pour le **Groupe Polygone** dans le cadre de son instance devant la Cour suprême du Canada visant l'opposition au droit de protection de la confidentialité des sources journalistiques.

La Cour Suprême du Canada a rejeté le droit absolu à la protection de la confidentialité des sources que réclamait le *Globe & Mail*. La Cour Suprême confirme donc la position de **Groupe Polygone** selon laquelle la liberté d'expression garantie par la Charte québécoise ne peut servir de fondement pour reconnaître un privilège générique et quasi constitutionnel du secret des sources des journalistes.

Conseiller juridique : Louis P. Bélanger (litige).

Stikeman Elliott a obtenu gain de cause pour **Kuwait Airways Corporation** dans le cadre de son appel devant la Cour suprême du Canada contre la République d'Iraq.

La Cour suprême a reconnu qu'un jugement étranger peut être reconnu contre un État au Canada. La Cour confirme également qu'en vertu de la Loi sur l'immunité des États, l'immunité est restreinte aux actes de souveraineté proprement dits, à savoir accomplis dans l'exercice des pouvoirs particuliers au souverain. Il ne suffit pas que l'acte émane d'une décision de l'État et qu'il ait été accompli dans le but de protéger un intérêt étatique ou d'atteindre un objectif de politique publique. À défaut d'être un acte souverain proprement dit, l'exception de commercialité à l'immunité des États s'appliquera.

La cause revient maintenant devant la Cour Supérieure du Québec.

Équipe de conseillers juridiques : Laurent Fortier, Yves Martineau, Patrick Girard, Joseph Reynaud (litige).

Stikeman Elliott a obtenu gain de cause pour **Quebecor Media** et **Médias Transcontinental**. Dans le cadre d'une dispute entre Quebecor Media et Médias Transcontinental sur la propriété et le droit d'usage de tiges-crochets, boîtes-à-journaux et boîtes de distribution de sac Publisac installés par Transcontinental. Transcontinental a réussi à forcer Quebecor à renoncer à sa demande d'émission d'une ordonnance de sauvegarde pour obtenir l'autorisation d'utiliser les équipements de Transcontinental et ce, en contre-attaquant avec plusieurs affidavits de contestation en quelques jours. Quebecor a de plus renoncé à sa demande interlocutoire et décidé de ne procéder qu'au volet injonction permanente de sa demande.

Équipe de conseillers juridiques : Louis P. Bélanger, Nathalie Mercier-Filteau (litige).

Propriété intellectuelle

Conseillers juridiques canadiens auprès de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), dans le cadre de l'application de la loi en matière de propriété intellectuelle, plus particulièrement en ce qui concerne les mesures de protection à prendre ici, au Canada, en prévision du tournoi de la Coupe du monde de la FIFA qui aura lieu cet été en Afrique du Sud.

Équipe de conseillers juridiques : Bruno Barrette, Jonathan N. Auerbach (propriété intellectuelle).

Echantillon de transactions de 2010 chez Davies Ward Phillips & Vineberg, Montréal

La liste qui suit constitue un échantillon représentatif de transactions majeures pour lesquelles la participation de Davies Ward Phillips & Vineberg s.e.n.c.r.l., s.r.l. fait partie du domaine public.

Amcor Limited

Principal conseiller juridique du fabricant mondial de produits d'emballage, Amcor Limited, relativement à son offre d'acquérir une partie des actifs d'emballage de la division Emballages Alcan de Rio Tinto moyennant une contrepartie légèrement supérieure à deux milliards de dollars américains. Cette acquisition fera d'Amcor l'une des plus importantes sociétés d'emballage au monde. Avocats : Benoit Archambault, Annie Beaudoin, Rita de Santis, Janet Ferrier, Stefan Fewes, Elliot Greenstone, Christopher Karambatsos, Diana R. Lyrantzis, Peter Mendell, Louise Patry, Alan Shragie, David Torralbo, et Dan Wolfensohn

Globe and Mail (The)

Représentation du Globe and Mail devant la Cour suprême du Canada dans ses pourvois relatifs au privilège du secret des sources des journalistes et au pouvoir des tribunaux de prononcer des interdictions de publication. Avocats : William Brock, Guy Du Pont, Jean-Philippe Groleau, Sandra Mastrogiuseppe et David Stollow

Agence métropolitaine de transport (AMT)

Représentation en défense de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) dans le cadre d'un recours collectif de plusieurs millions de dollars déposé au nom des usagers du train à la suite de retards allégués de deux des lignes de train de l'AMT au cours des mois de janvier et février 2009. Avocats : Marc-André Boutin et Guy Du Pont

Société de transport de Montréal (STM)

Représentation de la Société de transport de Montréal dans un litige l'opposant à Bombardier Transport Canada Inc. et à Alstom Canada Inc. concernant le contrat de renouvellement des voitures du métro de Montréal, un contrat d'une valeur de plusieurs milliards de dollars. La Cour supérieure a accueilli la requête en irrecevabilité de la STM à l'encontre du recours en jugement déclaratoire entrepris par les fabricants de voitures de métro. Avocats : Guy Du Pont, Jean-Philippe Groleau, Léon H. Moubayed, Michel Pelletier et Nicolas S. Rodrigo

SRC/Radio-Canada

Représentation de CBC/Radio Canada, actionnaire de Sirius Canada, dans le cadre du regroupement projeté de Sirius Canada et de XM Canada; la société issue du regroupement aurait une valeur combinée de 520 millions de dollars. Avocats : Neil Krav-

itz, Franziska Ruf et Robert S. Vineberg

Développement Cato Inc.

Représentation d'un promoteur immobilier dans le cadre de sa demande d'annulation de l'acquisition de l'ancien Collège Marianopolis, une transaction de plus de 46 millions de dollars canadiens. Avocats : Christine Aubé-Gagnon, Marc-André Boutin et Nicolas Cloutier

Société potasse de la Saskatchewan

Conseillers fiscaux canadiens de Potash Corporation of Saskatchewan relativement à des placements de 500 millions de dollars américains échéant respectivement en 2017 et en 2040. Avocats : Nathan Boidman et Marie-Emmanuelle Vaillancourt

Marchés mondiaux CIBC INC. (et un syndicat de preneurs fermes)

Représentation d'un syndicat de preneurs fermes dirigé par Marchés mondiaux CIBC Inc. dans le cadre d'un placement par Cogeco Câble Inc. de débentures garanties de premier rang à 5.15% échéant en 2020 d'un capital de 200 millions de dollars. Avocats : Élise Beaugard, Sylvain Cossette, Fred Purkey et Sébastien Roy

Paladin Labs Inc.

Représentation de Laboratoires Paladin Inc. relativement à la conclusion par celle-ci de trois contrats de licence et de distribution avec Labopharm Inc. aux termes desquels Paladin distribuera deux produits de Labopharm au Canada et en Afrique subsaharienne. Avocat : Hillel W. Rosen

Alimentation Couche-Tard Inc.

Non menée à terme] Représentation d'Alimentation Couche-Tard Inc. relativement à son offre publique d'achat visant Casey's General Stores, Inc., laquelle est évaluée à environ 2 milliards de dollars, incluant la prise en charge de la dette nette d'environ 528 millions de dollars de Casey's. Avocats : Diana Lyrantzis et Sébastien Thériault

J.P. Morgan et Valeurs Mobilières TD

Représentation des acquéreurs initiaux, dirigés par J.P. Morgan et Valeurs Mobilières TD, dans le cadre du placement privé d'Air Canada visant des billets garantis et totalisant 1,1 milliard de dollars américains. Le placement consistait en des billets garantis prioritaires de premier rang d'un capital de 600 millions de dollars américains, des billets garantis prioritaires de premier rang libellés en dollars canadiens d'un capital de 300 millions de dollars canadiens et des billets garantis prioritaires de deuxième rang d'un capital de 200 millions de dollars américains. Avocats :

Brian Bloom, Richard D. Cherney, Olivier Désilets, Olivier Fournier, Sylvie Guillemette, Neil Kravitz, Brian Kujavsky, Christine Lenis, Mark Schrager et Sébastien Thériault

Corporation Haemacure

Représentation de Corporation Haemacure relativement à la vente de ses actifs à Angiotech Pharmaceuticals, Inc. dans le cadre d'une proposition faite aux termes de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et dans le cadre de procédures entamées aux termes du chapitre 11 aux États-Unis.

Avocats : Hugo Babos-Marchand et Alain Gaul

Corus Entertainment Inc.

Représentation de Corus Entertainment Inc. relativement à la vente de ses stations de radio du Québec à Cogeco Inc. dans le cadre d'une opération évaluée à 80 millions de dollars. Avocats : Fotini Gagaoudakis, Sylvie Guillemette et Sébastien Savage

Bellus Santé Inc.

Représentation de Bellus Santé Inc. relativement à la négociation d'ententes aux termes desquelles une filiale de Celtics Therapeutics acquerra et accordera sous licence les droits mondiaux sur KIACTA, le produit candidat de recherche devant faire l'objet d'un essai de phase III (pour le traitement de l'amylose AA). Avocats : Brian Bloom, Richard D. Cherney, Trevor Rowles, Justin Vineberg et Dan Wolfensohn

Familles Rossy et Assaly

Représentation des fondateurs de Dollarama Inc. relativement à un placement secondaire dans le cadre d'une prise ferme d'actions ordinaires totalisant 282 millions de dollars et à l'option de surallocation connexe, en janvier 2010, et relativement à un placement secondaire dans le cadre d'une prise ferme d'actions ordinaires totalisant 287,5 millions de dollars et à l'option de surallocation connexe, en avril 2010. Avocats : Janet Ferrier, Michael N. Kandev et Sébastien Roy

Innergex Énergie Renouvelable Inc

Représentation du comité spécial d'Innergex énergie renouvelable inc. relativement à son regroupement au moyen d'un plan d'arrangement avec Innergex énergie fonds de revenu dans le cadre d'une opération évaluée à 1 milliard de dollars. Avocats : Sylvain Cossette et Brian Kujavsky

Hydro-Québec

Représentation d'Hydro-Québec relativement à l'acquisition projetée, au coût de 4,75 milliards de dollars, de la quasi-totalité des actifs d'Énergie Nouveau-Brunswick et des membres de son groupe, y compris des centrales hydroélectrique, thermique et nucléaire. Avocats : Mario Cavalancia, Lloyd Perry Feldman, Sylvie Guillemette, Christian Lachance, Christine Lenis et Pierre-André Themens

Fonds immobilier Redbourne II et la caisse de retraite de la Société canadienne des postes

Représentation du Fonds immobilier Redbourne II et de la caisse de retraite de la Société canadienne des postes relativement à l'acquisition de l'immeuble de bureaux situé au 1801, avenue McGill College, à Montréal, auprès d'une entité appartenant au British Columbia Pension Fund. Avocats : Stefan Fews, Fred Purkey, Alan Shragie et Robert S. Vineberg

Fonds de placement immobilier Cominar (FPI)

Représentation du Fonds de placement immobilier Cominar relativement à son offre publique d'achat visant Overland Realty Limited dans le cadre d'une opération au comptant où Overland était évaluée à 70,9 millions de dollars. Avocats : Élise Beauregard, Sylvain Cossette, Stefan Fews, Neil Kravitz, Fred Purkey et Sébastien Roy

Laboratoires Paladin Inc.

Représentation de Laboratoires Paladin Inc. dans le cadre de son investissement stratégique dans Pharmaplan (Pty) Ltd. d'Afrique du Sud. Pharmaplan est la principale société pharmaceutique spécialisée indépendante d'Afrique du Sud. Cette opération constitue le premier investissement de Paladin dans les marchés émergents.

Représentation de Laboratoires Paladin Inc. relativement à son investissement stratégique dans SpePharm Holding B.V. SpePharm est une société pharmaceutique spécialisée axée sur l'acquisition, l'obtention de droits de distribution sous licence et la commercialisation de médicaments spécialisés partout en Europe. Aux termes de l'entente, Paladin a convenu d'investir 4 millions d'euros dans SpePharm au moyen de l'émission de débentures convertibles garanties. Avocats : Elliot Greenstone et Hillel W. Rosen

Laura Secord et Gordon Brothers Merchant Partners, LLC

Représentation de Laura Secord et de Gordon Brothers Merchant Partners, LLC relativement à la vente de Laura Secord à un membre du même groupe qu'Aliments NutriArt Inc. Avocats : Christine Lenis, Mark Schrager, Sébastien Thériault et Justin Vineberg

Industrial and Commercial Bank of China Limited (ICBC)

Représentation de Industrial and Commercial Bank of China Limited, chef de file mondial dont le siège social est situé en Chine, dans le cadre de l'acquisition par celle-ci d'une participation de 70 % dans The Bank of East Asia (Canada), banque canadienne, dans le cadre d'une opération évaluée à 80 millions de dollars. Avocats : Peter Mendell et Sébastien Savage

Neucel Specialty Cellulose Ltd.

Représentation de Neucel Specialty Cellulose Ltd. et de Well-spring Capital relativement au financement d'une usine de pâte à Port Alice, en Colombie-Britannique, relativement à toutes les incidences environnementales du financement et au contrôle environnemental consécutif et à un investissement stratégique par Fulida, une entreprise chinoise. Avocats : Christopher Karambatos, Michel Pelletier, Trevor Rowles et Sébastien Thériault



le Parchemin

D E P U I S 1 9 6 6

Solde saisonnier



Sondage Léger Marketing
Meilleure bijouterie
14 années consécutives

Métro Berri-UQÀM, (514) 845-5243
505, rue Sainte-Catherine Est

Place des Arts, (514) 849-8333
175, rue Sainte-Catherine Ouest

www.parchemin.ca

Les taux d'assurance-vie les plus bas baissent... **ENCORE UNE FOIS!**



Cette nouvelle pourrait ne pas surprendre la plupart de nos clients.

Comme notre objectif est d'absorber nos coûts, nous cherchons constamment à offrir à nos clients des taux qui nous permettent d'assurer la stabilité financière de nos régimes. Par contre, si des résultats meilleurs qu'anticipés produisent des capitaux qui surpassent nos besoins à long terme, nous n'empêchons pas ces profits comme la majorité des assureurs. Nous cherchons plutôt à trouver des moyens pour partager ce succès avec nos clients actuels et futurs. De fait, notre succès nous a permis depuis une décennie de remettre environ 36 millions de dollars à nos clients sous forme de **rehaussements gratuits des garanties, de réduction des taux et de remboursements des primes.**

Si vous n'êtes pas déjà un client de l'AABC, songez aux nombreux avantages d'avoir une protection d'assurance souscrite avec l'aide de vos confrères à l'Association d'assurances du Barreau canadien (AABC).

Pour en apprendre davantage ou pour obtenir une assurance, veuillez composer le 1 888 873.2986 pour communiquer avec votre représentant autorisé de l'AABC ou nous visiter en ligne au www.barinsurance.com.



AABC

L'ASSOCIATION D'ASSURANCES DU BARREAU CANADIEN

Pour les avocats, par les avocats

Si vous avez 50 ans ou moins, communiquez avec nous pour discuter de votre admissibilité à doubler votre couverture d'**assurance-vie temporaire** sans preuve de bonne santé future!

Les récentes réductions des taux s'appliquent à des âges spécifiques et des montants totaux de couverture. Le revenu excédentaire, qui pourrait entraîner des rehaussements gratuits des garanties, des réductions des taux ou des remboursements de primes, n'est pas garanti et peut varier selon les résultats techniques du régime. Bien que les taux de l'Assurance vie temporaire jusqu'à 80 ans ne soient pas garantis et qu'ils puissent varier selon les résultats techniques du régime, nous avons de longs antécédents de rehaussements des garanties et de réductions des taux. De plus, le capital assuré est garanti et votre couverture ne s'annule pas si vous quittez la profession. L'Assurance vie temporaire jusqu'à 80 ans est souscrite auprès de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Financière Manuvie).